

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

19°

ALGER

32°

TAMANRASSET

p. 2

Mardi 5 Mars 2013 - 23 Rabii Ethani 1434 - N° 213 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PROCÈDE À UN MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis, indique hier, un communiqué de la Présidence de la République.

Ce mouvement comporte :

AU TITRE DES FINS DE FONCTIONS :
- Fehim Yahia, wali de Sidi Bel Abbès, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

- Alaili Maâmar, wali d'El Oued, appelé à

exercer une autre fonction.
- Boubekeur Abderrahmane, wali de Saida, appelé à exercer une autre fonction.

- Semmoudi Salim, wali d'El-Bayadh, appelé à exercer une autre fonction.

AU TITRE DES MUTATIONS :

- Bouguerra Ali, wali de Bouira, est muté à la wilaya de Ouargla.

- Meziane Said, wali de Tamanrasset, est

muté à la wilaya de Saida.
- Maskri Nacer, wali de Ouargla, est muté à la wilaya de Bouira.

- Khelfi Mohamed Laïd, wali d'Illizi, est muté à la wilaya d'El-Bayadh.

- Chater Abdelhakim, wali de Tindouf, est muté à la wilaya à Tamanrasset.

AU TITRE DES NOUVELLES NOMINATIONS :

- Zergoune Slimane, wali délégué de la circonscription administrative de

Baraki est désigné en qualité de wali de Tindouf.

- Hattab Mohamed, secrétaire général de la wilaya d'Alger, est désigné en qualité de wali de Sidi Bel Abbès.

- Sendid Mohamed Mounib, directeur d'études auprès du Premier ministre, est désigné en qualité de wali d'El Oued.

- Madhoui Ali, député à l'Assemblée populaire nationale (APN), est désigné en qualité de wali d'Illizi.

PARLEMENT : OUVERTURE, HIER, DE LA SESSION DE PRINTEMPS



Une session pour le développement

Sellal confirme : un référendum pour la révision de la Constitution

Page 3

M. OULD KABLIA
L'Algérie n'a pas été informée d'un éventuel décès des terroristes Abu Zeïd et Belmokhtar

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a affirmé hier à Alger, que l'Algérie n'a jusqu'à présent été informée «par aucun pays» du décès des terroristes Abdelhamid Abu Zeïd et Mokhtar Belmokhtar au Mali. «Aucun pays ne nous a informé du décès des terroristes Abdelhamid Abu Zeïd et Mokhtar Belmokhtar», a indiqué M. Ould Kablia qui répondait en marge de l'ouverture de la session de printemps du Parlement, à une question sur les informations rapportées récemment par des sources médiatiques citant le président tchadien Idriss Deby, faisant

état de la mort des deux terroristes. Récemment, des rapports de presse internationaux avaient évoqué la mort de Abdelhamid Abu Zeïd, l'un des chefs de l'organisation Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et de Mokhtar Belmokhtar, surnommé «le borgne», chef de l'organisation des «moulathamine», dissidente d'AQMI. La katiba des «signataires par le sang», affiliée à l'organisation des «moulathamine», avait revendiqué l'attentat terroriste perpétré en janvier dernier contre le complexe gazier de Tiguentourine (wilaya d'Illizi) et qui a fait 37 morts parmi les otages.

SCIENCE et VIE

J'AI LES YEUX ROUGES...

Et si c'était une UVÉITE ?

pages 12 - 13

CULTURE

ART

Don de Salim Becha d'une collection exceptionnelle au ministère de la Culture

Page 11

FOOTBALL

1/8^É DE FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE CET APRÈS-MIDI

- CRB Aïn Fekroun-CRB
- USMA-USMH

Aïn Fekroun va-t-elle créer la surprise ?

Nos pages sports p.p 19 à 24

USA

SIDA

1^{er} cas

de guérison fonctionnelle d'un nouveau-né infecté

Page 15



MÉTÉO

19° à Alger

REGIONS NORD : chaud et voilé

• Temps relativement chaud et souvent voilé en cours de journée. Les vents seront de secteur sud-est modérés à parfois assez forts vers l'Ouest et le Centre. La mer sera peu agitée.

32° à Tamanrasset

REGIONS SUD : PARTIELLEMENT NUAGEUX

• Temps voilé à partiellement nuageux de la Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques faibles pluies en cours de nuit. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront en général variables modérés à parfois assez forts engendrant des remontées de sable vers les régions du Nord.

Alger	max	19°	min	12°
Oran	max	23°	min	11°
Annaba	max	22°	min	13°
Béjaïa	max	21°	min	13°
Tamanrasset	max	32°	min	16°



RUMEURS DE FUITES DE SUJETS DU BACCALAURÉAT

Ferme démenti du ministre de l'Education nationale

Le ministre de l'Education nationale M. Abdellatif Baba Ahmed a démenti hier à Alger toute fuite de sujets du Baccalauréat (session juin 2013) comme cela a été rapporté par certains organes de presse. Le ministre a déclaré à la presse qu'il était absolument impossible qu'il y ait une fuite de ces sujets eu égard aux mesures draconiennes mises en oeuvre dans l'élaboration des sujets des examens de fin d'année, et plus particulièrement quand il s'agit de l'examen du baccalauréat. Tout en s'interrogeant sur les raisons qui entourent la circulation de telles informations alors que l'année scolaire n'en est qu'à son deuxième trimestre, le ministre a exigé des promoteurs de cette fuite de présenter des preuves.

ARTS ET CULTURE

Bienvenue au centre d'activités culturelles Abane Ramdane

Le centre d'activités culturelles Abane Ramdane, structure d'arts et culture expose à l'occasion du 8 mars, Journée mondiale de la femme des travaux artisanaux de femmes: Les gâteaux orientaux de Mme Ghania Gueddouche avoisinent avec ceux de Mme Belmadi Rabéa, celle-ci réalisant en plus des décos florales. Les tenues traditionnelles (fatla, châra, madjboud, perlage et kaftan) est l'oeuvre de Mme Bouharine Samia.

Les "photos d'imagination" sont signées Mecherouk Houria, tandis que la peinture sur verre et la décoration florale sont de Mme Aït Bouzid Zina.

Mme Bessalem Djouher a des objets de peinture sur verre, miroir et porcelaine. L'exposition dure jusqu'au 12 mars 2013

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



3^e SALON
INTERNATIONAL *
«HASSI MESSAOUD :
FOURNISSEURS DE
PRODUITS ET SERVICES»
Nedjma présente
ses solutions
dédiées aux
entreprises

Pour la deuxième année consécutive, Nedjma participe au Salon international « Hassi Messaoud : Fournisseurs de produits et services » qui se déroule à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla, du 5 au 8 mars en cours et qui regroupe les principaux opérateurs de l'industrie gazière et pétrolière nationaux et étrangers activant en Algérie et dans d'autres pays.

À l'occasion de la troisième édition de ce rendez-vous économique, Nedjma est présente avec un stand aménagé à ses couleurs où elle expose ses dernières offres et solutions novatrices destinées aux professionnels et aux entreprises.

ANP

Blida : Journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire

Des journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire ont été ouvertes, hier, au Centre territorial de la Première région militaire de Blida.

Cette manifestation est une opportunité pour «les jeunes désireux de rejoindre les rangs de la Défense aérienne du territoire, de s'informer sur les différents établissements de formation relevant de ce corps d'armes et des conditions

et procédures d'inscription à leur niveau», a indiqué le chef d'état-major de la Première région militaire, le général Benzekhroufa Abdelkader, dans son allocution d'ouverture de ces journées d'information, qui s'étaleront sur quatre jours.

Il a aussi souligné le rôle majeur assigné aux Forces de défense aérienne du territoire dans leur mission de préservation de l'espace

aérien national. Organisée au titre du Plan de communication sectoriel du Commandement de la défense aérienne du territoire, cette manifestation participe à la «promotion de la communication de proximité, au rapprochement du citoyen de l'institution militaire, et à l'ouverture de cette dernière sur la société», a indiqué, pour sa part, le chargé de la communication auprès de ce corps, le colonel Serhane Omar.

Le public est invité, à partir de 10 h et ce jusqu'à 18 h, à venir s'informer de plus près sur la panoplie d'armes de pointe dont sont équipées les forces de défense aérienne du territoire pour la protection de l'espace aérien national, a-t-il signalé, par ailleurs.

L'opportunité donnera, également, lieu à la projection d'un film documentaire sur les domaines d'intervention de ce corps d'armée, ses missions et ses composantes

CE MATIN À 10 H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Table ronde sur l'enfance abandonnée et l'adoption



Une table ronde consacrée à l'enfance abandonnée et à l'adoption aura lieu ce matin à 10 heures au Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée Al Mokrani à Ben Aknoun). D'éminents spécialistes dans la gestion de ce dossier et son impact social, juristes, théologiens, professeurs en médecine, responsables d'associations chargées de l'accueil d'enfants abandonnés, représentants d'institutions publiques ... animeront le débat.



Régularisation de la situation de plus de 80% des commerçants des marchés informels

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Daho Ould Kablia a affirmé hier à Alger que l'opération de réorganisation des marchés informels a concerné plus de 80% des commerçants activant dans ce secteur.

«La situation de plus de 80% des commerçants qui activaient dans les marchés informels a été régularisée», a affirmé M. Ould Kablia, dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des travaux de la session de printemps

PARLEMENT

Une session pour le développement

L'ouverture hier de la session de printemps du Parlement, devant un prestigieux parterre constitué du PM Abdelmalek Sellal et du président du Conseil de la nation, a donné le «top de départ» à une session qui devrait permettre aux représentants du peuple d'examiner et voter des lois importantes pour le développement économique.



Boualem Branki

Pour l'émancipation sociale des Algériens, et pour également renforcer les institutions de la République, cette session sera importante dans la mesure où plusieurs projets de lois relatives au développement économique, la création d'institutions publiques sont sur la table des commissions parlementaires pour approbation.

Il s'agit surtout de lois et projets de lois importants pour fluidifier le fonctionnement de la société algérienne avec une demande en hausse pour les besoins sociaux, exprimés en termes de logements, d'accès à la santé, éducation, transports etc.

C'est dire que cette session de printemps devrait mobiliser autant les membres du gouvernement pour répondre aux questionnements des députés que les parlementaires pour accélérer la mise en place de nouvelles lois pour renforcer le fonctionnement des institutions de la République algérienne.

En fait, les projets de lois inscrits à l'ordre du jour de cette session doivent «permettre à l'Etat avec toutes ses institutions, y compris législatives, de faire accélérer le processus de développement stratégique pour moderniser l'Algérie et poursuivre l'ancrage des réformes institutionnelles et de fournir tous les efforts possibles pour assurer le bien-être des citoyens».

C'est dire que l'APN présidée par M. Ould Khelifa (FLN) aura vraiment du pain sur la planche durant cette session qui sera marquée par ailleurs par des nouveautés dans plusieurs domaines d'activité à travers l'examen et l'adoption de textes liés à l'amélioration des conditions de vie des Algériens. Il s'agira également

pour les parlementaires de tabasser les ministres sur la conduite, chacun dans son secteur, du programme de développement économique tracé par le Président Bouteflika à travers le programme quinquennal (2010-2014), doté d'une enveloppe financière de 286 milliards de dollars qui a fait venir en Algérie des centaines de PME étrangères, tant dans le secteur énergétique, du BTP, des transports, de l'industrie, etc. Un effort financier qui doit en réalité être concrétisé par des réalisations conséquentes, qualitativement, et que les parlementaires doivent encadrer par des lois stimulantes de l'activité économique notamment.

Du reste, le Parlement aura la tâche de mettre en place des lois pour encadrer le fonctionnement pluriel des institutions algériennes, ainsi que le renforcement de l'Etat algérien.

«Sciences po» débat de la crise au Sahel

Said Abjaoui

Hier, l'école nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP) a organisé un séminaire sur la «crisogénie» au Sahel. Nombre de conférenciers ont pris la parole et parmi eux le docteur Rezag Bara, ancien directeur de la commission des droits de l'homme. Celui-ci avait d'abord commencé par féliciter l'ENSSP pour avoir pris l'initiative d'organiser une telle rencontre plus particulièrement en présence des étudiants et certainement avec leur contribution au débat.

L'école ouvre ainsi de nouvelles perspectives à la fois à la réflexion stratégique et au débat, ce qui va en faire une tradition en Algérie. Le conférencier a cité les facteurs de «crisogénie» dans cette région du Sahel. Il a cité le risque d'ethnicisation «qui est le facteur d'une permanente déstabilisation avec pour implication la réunion des 'd'une guerre civile', ce qui signifie que l'unité nationale est rompue».



Ph: Madih Nait Kaci

La rupture de l'unité nationale comporte le risque de la perte de l'intégrité territoriale et fatallement de la souveraineté nationale.

Il a indiqué d'autres facteurs de crise qui restent liés à trois couloirs empruntés par les narcotrafiquants, fatallement en coopération avec les terroristes lesquels entrent dans des prestations mutuelles de service. D'autres conférenciers ont parlé

des diverses facettes de la crise. Ainsi, le colonel en retraite N. Amrani avait présenté les stratégies des acteurs dont la France.

Il a décortiqué le processus d'intervention militaire de la France, l'intervention des troupes maliennes et autres pays africains ainsi que les attitudes prises par les mouvements terroristes. Il a tenté d'évaluer les forces en présence en rappelant

LE PREMIER MINISTRE :

Le gouvernement «déterminé» à accélérer le développement de l'ensemble des régions du pays

Le gouvernement est «déterminé» à faire en sorte que l'ensemble des régions du pays, particulièrement celles du Sud et des Hauts-Plateaux, connaissent le même niveau de développement que celui du Nord, a affirmé, le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

«Nous sommes déterminés au niveau du gouvernement à faire en sorte que l'ensemble des régions, particulièrement celles des Hauts-Plateaux et du Sud, rejoignent le même niveau de développement que celui du Nord», a déclaré M. Sellal. «Beaucoup» de cadres du Sud connaissent des promotions «et nous allons continuer à le faire» a-t-il, par ailleurs, relevé. Le Premier ministre a indiqué que sa dernière visite à Illizi à l'occasion de la célébration des festivités du double anniversaire du 24 février (création de l'UGTA et nationalisation des hydrocarbures) a été une occasion pour se réunir avec les autorités locales et les représentants de la société civile et débattre des préoccupations de la population locale.

«J'avais fait un appel à Illizi en direction de la jeunesse de la wilaya pour participer avec nous à ramener le calme et la sérénité au niveau de cette région et je pense que cet appel a été entendu», a-t-il ajouté.

M. Bensalah appelle à investir la justice de toute la confiance dans les affaires de lutte contre la corruption

Le président du Conseil de la nation, M. Abdellah Bensalah, a souligné hier l'importance d'investir la justice de toute la confiance afin de lui permettre d'accomplir son rôle dans le calme pour ce qui est des affaires liées à la corruption récemment évoquées par certains titres nationaux et étrangers.

«Nous devons investir notre justice de toute la confiance (...) afin de lui permettre d'accomplir son rôle dans le calme, loin de tout préjugé qui pourrait influer sur son travail», a indiqué M. Bensalah dans une allocation à l'ouverture de la session de printemps du Parlement.

Rappelant la nécessité de «faire la lumière sur ces affaires», il a ap-

pelé à éviter de tomber dans la surenchère politique qui n'apporte rien de nouveau, estimant qu'«elle ternit bien au contraire, l'image de l'Algérie et passe sous silence le travail colossal du pays dans les différents domaines».

M. Bensalah a appelé d'autre part, à ne pas faire de la rétention lors du prononcé des verdicts car, a-t-il dit, «dans ce pays, il y a des milliers de cadres qui fournissent de gros efforts», soulignant l'importance de faire «la distinction entre les comportements et la société concernée (Sonatrach) en sa qualité de compagnie économique pionnière qui occupe une place mondiale et contribue à la prospérité des enfants de l'Algérie».

OULD KHELIFA :

La stabilité du Sahel est très importante pour l'Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé hier que la stabilité de la région du Sahel était «une question très importante pour l'Algérie». «Les complications de la désintégration qui se sont manifestées au Mali, tel que dans tous les pays déstabilisés, ont fait surgir la menace sécuritaire et entraîné l'attaque effroyable contre la base gazière d'In Amenas» a indiqué le président de la chambre basse du Parlement à l'ouverture de la session de printemps du Parlement.

«L'Armée nationale populaire, les forces sécurité et les cadres de la plateforme gazière ont déjoué cet attentat et nos braves héros ont pu sauver des innocents parmi les Algériens et leurs partenaires étrangers», a ajouté M. Ould Khelifa. Il a rappelé que l'Algérie oeuvrait depuis longtemps à soutenir l'unité du Mali, à encourager le dialogue entre les parties qui condamnent le terrorisme et à aider ce pays à développer aussi bien au Nord qu'au Sud.

qu'il n'y a pas de parité, le terrorisme étant un virus qui parasite l'évaluation des forces en péril et des moyens à la disposition de chaque camp.

Un autre colonel en retraite a analysé les implications de la crise au Sahel sur la sécurité de l'environnement et les implications de la crise au Sahel sur la sécurité de l'environnement et sur la sécurité nationale algérienne. Il a rappelé combien il est difficile pour un pays qui a fait de la non-ingérence un pilier de sa politique extérieure de réviser les principes qui fondent à la fois sa doctrine militaire et celle de sa politique extérieure.

Des professeurs de sciences politiques et juridiques sont intervenus chacun pour faire une lecture géopolitique de la sphère régionale et d'évaluer les implications du droit international sur la région avec l'idée émise selon laquelle le droit international mute constamment car les contextes stratégiques évoluent. Le droit international s'applique de toute façon selon une «vision des rapports de force».

GRÈVE À LA LAITERIE DE BIRKHADEM : L'Onil produit 400 000 litres de lait/j pour Alger

L'Office national du lait (Onil) a décidé de produire 400 000 litres de lait par jour pour faire face au dysfonctionnement occasionné par une grève à la laiterie de Birkhadem, a annoncé hier le DG de l'office, M. Fethi Messar. «L'office a pris, depuis déjà deux jours, les dispositions nécessaires, en mettant sur le marché toutes les quantités que devait produire normalement cette laiterie et qui sont de plus de 400 000 litres/jour», a déclaré M. Messar à la Radio nationale.

Les quantités de poudre de lait destinées à la laiterie de Birkhadem, a-t-il poursuivi, ont été distribuées à 6 autres laiteries qui interviennent dans la capitale pour leur permettre d'augmenter leur production et compenser le manque de ce produit sur le marché suite à cette grève. Sur ce dernier point, le responsable de l'Onil explique que ce débrayage n'a rien avoir avec des revendications socioprofessionnelles. «C'est une grève entre syndicalistes qui se battent pour avoir la mainmise sur le syndicat de l'entreprise», avance-t-il.

«Le tribunal a décidé hier (dimanche) que la grève était illégale, je crois que les forces publiques vont intervenir pour la reprise de l'activité de l'usine», indique M. Messar. En cas de poursuite de la grève, il affirme que l'Onil, en tant qu'office de régulation, a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la disponibilité du lait en sachet sur les étals, espérant, toutefois, que «la situation se normalise le plus rapidement possible».

Revenant sur le développement de la filière lait, M. Messar rappelle que l'aide directe des pouvoirs publics à cette filière est passée de 3,7 milliards de DA en 2009 à 14,9 milliards de DA à 2012. Grâce à la mise en place de la politique du renouveau rural, la production de lait cru se développe de plus en plus, la collecte étant passée de 190 millions de litres en 2009 à 750 millions de litres à fin 2012.

Le nombre de laiteries qui font de la collecte sont passées de 88 en 2009 à 154 début 2013. Ce n'est pas encore suffisant puisque la production nationale globale se situe entre 2,5 milliards à 3 milliards de litres, dira-t-il, rappelant que les importations ont aussi reculé à 410 millions de dollars en 2012, contre 780 millions de dollars en 2011 - année de la reconstitution des stocks- et 500 millions de dollars en 2010.

«Il y a une régression très importante des importations de la poudre de lait et en parallèle il y a un développement très important de la production nationale de lait cru collecté et intégré dans la production du lait et des produits laitiers», a conclu le responsable de l'Onil.

OULD KABLIA : Le décret exécutif relatif aux indemnités des élus est susceptible d'«améliorer leur situation»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a affirmé hier à Alger que le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées visait «l'amélioration de la situation des élus».

Ce décret prend en considération «le volume des communes et des responsabilités» et vise à «l'amélioration de la situation des élus selon les responsabilités qui leur sont dévolues», a indiqué M. Ould Kablia dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture des travaux de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le Premier ministre M. Abdellah Sellal a signé en février dernier le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées. Ce décret vient en application des dispositions de la loi 10-11 du 22 juin 2011 relative à la commune et de la loi 07-12 du 21 février 2012 sur la wilaya.

Les dispositions de ce décret prennent en charge la question de la rému-



nération des élus locaux dans le sens d'une amélioration à la mesure de la responsabilité qui leur est conférée par la Loi et ce, grâce à la mise en place d'un système de compensation adéquat visant à mieux indemniser les élus qui participent plus activement que d'autres à la gestion des collectivités locales.

Le système de rémunération mis en place prend compte à la fois «la taille démographique de la commune et de la wilaya, la référence à l'évolution des salaires dans la Fonction publique et les spécificités propres aux collectivités locales en termes de charge de tra-

vail, de volume des responsabilités et de classement suivant la zone géographique».

Les élus concernés par ce décret sont : le président de l'Assemblée populaire de wilaya et ses adjoints, les présidents des Commissions permanentes de l'Assemblée populaire de wilaya, le président de l'Assemblée populaire communale et ses adjoints, les délégués spéciaux communaux et les présidents des Commissions permanentes de l'Assemblée populaire communale. Les élus «non permanents» bénéficient d'une indemnité mensuelle de représentation.

TRAVAUX PUBLICS

Les réévaluations des programmes dans le secteur sont «insignifiantes»

Le montant des réévaluations des programmes dans le secteur des Travaux publics est «insignifiant» et s'affiche en baisse continue d'année en année, a affirmé hier à Alger le ministre du secteur M. Amar Ghoul.

«Les réévaluations dans le secteur des Travaux publics, comme dans les autres secteurs d'ailleurs, sont très faibles aujourd'hui par rapport au passé et elles sont en train de régresser annuellement et nous n'avons aucun problème dans ce sens», a déclaré M. Ghoul à l'APS en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation. Mais lorsqu'on parle de réévaluations, il faut bien les distinguer des montants relatifs aux programmes nouveaux ou complémentaires, a fait remarquer M. Ghoul.

«On parle parfois de réévaluations de programmes ou les confondant avec des restructurations ou des pro-



grammes additionnels ou nouveaux», a-t-il souligné. Sur l'autoroute Est-Ouest par exemple, le montant d'un milliard d'euros annoncé comme le coût de réévaluation de ce grand projet ne représente en fait que le coût des programmes complémentaires annexés à ce projet, selon le ministre.

«Le projet de cette autoroute n'a pas connu de réévaluation significante, sauf que la construction de

routes ou d'autoroutes supplémentaires pour assurer la liaison avec certaines villes s'est avérée parfois indispensable, ce qui a engendré des coûts supplémentaires», a-t-il expliqué. Mais «ce n'est pas une réévaluation. Ce sont carrément des programmes nouveaux», a-t-il dit, assurant que l'enveloppe budgétaire consacrée pour la réalisation de ce méga projet, estimée à plus de 11 milliards de dollars, «n'a pas été dépassée ou révisée à ce jour».

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned) avait précisé la semaine dernière que les réévaluations de programmes en Algérie étaient dues, en partie, au manque de maturation des études mais aussi aux travaux supplémentaires qui sont souvent intégrés aux grands projets. A titre d'exemple, les études rela-

tives à la sécurité ont été toutes révisées pour remplacer la glissière métallique, prévue initialement, par une glissière en béton alors que des ponts, dont la réalisation n'a pas été inscrite auparavant, ont été intégrés aux projets pour faciliter la vie des citoyens, a indiqué le directeur général de la caisse Farouk Chiali.

La réévaluation de ce projet «très rentable sur le plan socio-économique» même s'il ne l'est pas sur le plan financier, selon M. Chiali, est donc essentiellement due aux travaux supplémentaires, a-t-il conclu. Le représentant du département des Finances avait tenu à préciser à ce titre que la réévaluation des projets «ne signifie en aucun cas un relèvement des plafonds budgétaires qui leurs sont alloués». Les 11 milliards de dollars «resteront donc inchangés», avait-il insisté.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Quota des 935 logements : «La liste des bénéficiaires ne sera pas annulée mais corrigée»

La liste des bénéficiaires du quota des 935 logements publics locatifs, affichée mardi dernier dans la commune de Bordj Bou-Arréridj, ne sera pas annulée mais corrigée, a indiqué le wali, M. Azzedine Mecheri.

«La liste des bénéficiaires du quota des 935 logements publics locatifs, affichée mardi dernier dans la commune de Bordj Bou-Arréridj, ne sera pas annulée mais

juste corrigée», a déclaré le wali qui animait dimanche soir un point de presse au siège de la wilaya. «Malgré le nombre important de recours déposés avec plus de 6 000, la liste ne sera pas annulée du fait qu'elle est fiable à 80 ou 90 % et que 10 à 20 % seulement des noms seront rayés», a-t-il précisé. M. Mecheri a également indiqué que la commission de recours qu'il va présider lui-même «sera renforcée par

des notables et des représentants de quartiers, choisis par les citoyens, pour donner encore plus de transparence à l'étude des recours».

Qualifiant cette démarche de «démocratie participative», le wali de Bordj Bou-Arréridj a souligné que «des sanctions seront prises à l'encontre de tout fonctionnaire convaincu d'avoir participé à mettre sur cette liste des noms de personnes

n'ouvrant pas droit à un logement social».

Rappelons que cette liste de bénéficiaires de logements sociaux avait suscité, aussitôt après son affichage, une importante vague de protestation et des manifestations de mécontentement dans la ville, conduisant le service d'ordre à se déployer pour protéger les édifices publics.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Vers un partenariat stratégique de sécurité

L'Algérie et le Royaume-Uni s'acheminent vers la conclusion d'un partenariat stratégique qui devra sceller les contours de la coopération sécuritaire entre les deux pays.

Walid B.

La visite en Algérie du ministre britannique chargé de l'Afrique du Nord, Alistair Burt, a été, une fois de plus, l'occasion d'évoquer avec les responsables algériens les voies et moyens susceptibles de renforcer la coopération entre les deux pays.

L'objectif de la visite, qui intervient peu de temps après celle du Premier ministre britannique David Cameron, a porté sur les questions de sécurité bilatérales et régionales, y compris la formation d'un nouveau partenariat stratégique de sécurité entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Ce nouveau mécanisme de coopération tiendra sa première réunion prochainement.

Lors de son séjour en Algérie, M. Burt a eu des entretiens avec plusieurs ministres dont le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellakder Messahel, le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès, et a été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Les entretiens ont englobé un éventail de questions régionales, comme la sécurité au Sahel, la Syrie et la Libye, de même que les volets commerciaux et économiques.

«J'suis heureux d'être de retour en Algérie pour ma quatrième visite depuis que j'suis devenu ministre britannique de l'Afrique du Nord. Les relations entre nos deux pays sont excellentes et la qualité et l'ampleur des échanges bilatéraux a augmenté de manière significative ces dernières années», a déclaré M. Burt.

Il a ajouté que «l'intensification de notre dialogue sur la sécurité est cruciale en ce moment, mais nous continuons de mettre l'accent sur la prospérité et sur l'éducation, l'enseignement de la langue anglaise en particulier».

Le ministre britannique a considéré la récente visite de David Cameron en Algérie comme un «signal fort» de la volonté du Royaume-Uni d'approfondir da-

vantage ses relations et sa coopération avec l'Algérie. Au terme de ses entretiens, les deux parties ont souligné leur satisfaction quant au niveau de leurs relations bilatérales et des pas «très positifs» réalisés dans le cadre du renforcement de leur coopération dans les domaines économique et politique.

De ce fait, M. Messahel a indiqué avoir procédé à une évaluation globale des relations bilatérales, se disant satisfait de ce qui a été fait jusqu'à présent et des pas «très positifs» réalisés en matière de renforcement de la coopération bilatérale sur les plans économique et commercial et de concertation politique entre les deux pays.

Il a également été question d'examiner les relations entre les deux pays dans le domaine sécuritaire, selon le ministre qui a rappelé l'accord conclu entre les deux pays lors de la visite du Premier ministre britannique, David Cameron en Algérie portant création d'une commission chargée des questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

La situation au Mali et dans la région du Sahel était aussi au menu des entretiens, a affirmé le ministre, précisant que les deux parties ont longuement discuté des démarches à entreprendre pour régler les problèmes de ce pays voisin. Dans ce contexte, il a affirmé que les deux parties ont évoqué les démarches visant à résoudre la crise politique au Mali, les prochaines élections et le dialogue national consacré dans la feuille de route malienne et qui, a-t-il dit, intéresse tous les concernés, parmi les populations du Nord qui refusent la division du pays et rompent avec le terrorisme et le crime organisé.

Cette approche traduit la position exprimée par l'Algérie depuis quelques mois, position partagée avec le partenaire britannique, a souligné M. Messahel.

Concernant la lutte contre le terrorisme, il a réitéré la position de l'Algérie qui souligne que la sécurité dans la région est menacée par le terrorisme et le crime organisé, dont la lutte relève de la res-

ponsabilité de tous les pays membres de l'ONU.

Le ministre britannique a, pour sa part, estimé que les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni n'ont jamais été «aussi meilleures qu'aujourd'hui».

Il a précisé que les deux pays travaillent pour renforcer leurs relations et explorer toutes les opportunités qui s'offrent dans les différents domaines pour développer davantage leur coopération, ajoutant que son entretien avec M. Messahel a porté également sur plusieurs sujets, notamment la coopération dans le domaine de sécurité et le partenariat stratégique entre les deux pays, ainsi que la situation dans la région du Sahel.

En somme, il s'agit d'un nouveau départ dans les relations algéro-britanniques qui ont été «incredibly positives», selon de nombreux responsables britanniques qui se sont exprimés récemment sur l'Algérie, soulignant que les deux pays sont en train de mettre en place de «solides fondements» pour promouvoir de «façon remarquable» les relations bilatérales. Parallèlement à ces visites, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et le ministre chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, se sont rendus au Royaume-Uni en novembre dernier.

Fin 2012, David Cameron a nommé Lord Risby en tant qu'Envoyé britannique pour le développement du partenariat économique avec l'Algérie, une démonstration de la force des liens actuels et l'expression de la volonté britannique de travailler davantage avec l'Algérie au plan commercial et économique.

Ces relations de coopération sont appelées à se consolider et à se renforcer davantage avec l'intense activité diplomatique déployée de part et d'autre et la multiplication de visites entre les délégations des deux pays, traduisant ainsi une volonté partagée d'aller de l'avant pour la concrétisation d'un véritable partenariat stratégique dans tous les domaines.

Le Royaume-Uni disposé à contribuer à la promotion de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie (Alistair Burt)

Le ministre britannique pour l'Afrique du nord et le Moyen-Orient, M. Alistair Burt, a affirmé hier à Alger que son pays était «disposé à contribuer à la promotion de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie».

M. Burt a indiqué dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite à l'école privée d'enseignement de langue anglaise en Algérie «Linguaphone» que l'Algérie avait besoin de spécialistes de haut niveau pour renforcer et promouvoir l'enseignement de la langue anglaise. Il a souligné également la disponibilité de son pays à contribuer à l'amélioration du niveau d'utilisation de cette langue et au

développement de la performance du centre culturel et de l'enseignement de la langue anglaise relevant de l'ambassade d'Angleterre à Alger (British Council).

Le ministre britannique qui est également chargé de la lutte antiterroriste s'est félicité des relations «bonnes et positives dans différents domaines» liant l'Algérie et la Grande Bretagne.

Il a estimé que sa rencontre dimanche avec le Premier ministre, M. Abdellmalek Sellal, avait permis de passer en revue «plusieurs questions d'intérêt commun notamment celles ayant trait aux relations bilatérales». M. Burt a indiqué que ses en-

trements avec M. Sellal avaient permis «un échange de vues sur les développements de la situation politique et sécuritaire dans la région» soulignant qu'un «projet est en cours d'étude sur l'établissement d'un nouveau partenariat stratégique de sécurité entre le Royaume uni et l'Algérie en prévision de la réunion de la commission bilatérale créée dans cet objectif».

Il a en outre rappelé ses entretiens avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdellakder Messahel, qui ont porté, a-t-il précisé, sur la «nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines écono-

mique, commercial, politique et sécuritaire entre les deux pays».

M. Burt a exprimé dans

ce contexte «la solidarité

de son pays avec l'Algérie

suite à l'attentat terroriste

qui a visé récemment le

site gazier de Tiguentourine à Amenas».

L'école «Linguaphone» a été créée en 2003 à Alger dans le but de contribuer à l'amélioration du niveau de formation de la langue anglaise au profit de professionnels, notamment des hommes d'affaires. Plusieurs annexes de cette école sont déployées dans plusieurs wilayas du pays.

APS

La Grande-Bretagne veut élargir sa coopération avec l'Algérie aux énergies renouvelables

Le ministre britannique chargé du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, a affirmé hier à Alger que son pays allait élargir sa coopération énergétique avec l'Algérie au développement des énergies renouvelables. «Le Royaume-Uni veut élargir sa coopération énergétique avec l'Algérie, réservée jusqu'à présent au domaine du gaz et du pétrole, aux énergies renouvelables», a déclaré M. Burt en marge d'un Forum algéro-britannique sur l'énergie et l'environnement. Les travaux de ce forum, le premier du genre entre les deux pays, ont été ouverts par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, M. Amara Benyounès. Les Britanniques proposent leur «grande expertise» dans le domaine de la gestion des déchets, de l'efficacité énergétique et de l'énergie solaire où se dégagent plusieurs opportunités, a indiqué M. Burt. Ils comptent aussi partager leur savoir-faire avec l'Algérie dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, et ce, «à travers un partenariat basé sur un soutien mutuel».

M. Burt s'attend à plus de coopération entre les universités et les entreprises des deux pays pour réaliser un transfert de technologie. L'augmentation des prix et de la consommation énergétique au niveau mondial ainsi que les effets liés au changement climatique constituent des défis «nécessitant des solutions mondiales. Mais il s'agit aussi de défis que nous devons relever au niveau local», estime le ministre britannique. «L'Algérie et le Royaume-Uni doivent travailler ensemble au niveau politique, institutionnel, scientifique et commercial pour trouver des solutions durables à l'énergie mondiale et aux défis des changements climatiques», a-t-il soutenu. «Je pense que l'expérience algérienne est un exemple du dilemme mondial. La consommation domestique de l'énergie ne cesse d'augmenter (...), alors que l'investissement dans les nouvelles sources énergétiques n'a pas été aussi rapide que nous l'aurions espéré», a souligné le ministre britannique. Pour l'Algérie, le choix d'aller vers les énergies moins polluantes nécessite des moyens colossaux et un transfert technologique des pays industrialisés, selon M. Benyounès. «Nous sommes prêts à aller vers ces industries moins polluantes, mais le problème qui se pose pour nous c'est le transfert de technologie et le coût élevé de cette technologie», a souligné pour sa part M. Benyounès. Rappelant la responsabilité historique des changements climatiques incombe aux pays industrialisés, le ministre a souligné que l'Algérie était un membre actif au niveau du G77 et participe à la prise de décision au plan international sur cette question. «Les concentrations entropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère se sont accumulées avec l'industrialisation. De ce point de vue, la responsabilité historique des pays industrialisés est un fait. De même que le droit au développement des nations sous-développées est un droit inaliénable comme le soulignent les résolutions de l'ONU», a-t-il dit. Mais, sans un transfert de technologies de pointe relatives à l'exploitation de nouvelles sources de l'énergie avec des rendements plus efficaces et des coûts raisonnables, «les pays du Sud ne peuvent ni assurer leur développement, ni contribuer à la réduction des gaz à effet de serre», estime M. Benyounès.

Le plan interne, l'Algérie qui agit déjà par une utilisation plus accrue des sources d'énergies moins émettrices de ces gaz, a élaboré un programme d'énergies renouvelables (solaire et éolien) pour faire évoluer son mix énergétique. Un programme de réalisation de transports en commun urbain peu émetteur de CO2 a été aussi lancé dans toutes les grandes villes, alors que des actions de sensibilisation sont menées pour prendre en compte l'efficacité énergétique dans les nouvelles constructions. «Tout ceci constitue des investissements lourds qui témoignent de notre engagement à assurer le bien-être des populations et la préservation des équilibres environnementaux», affirme M. Benyounès. L'Algérie compte sur la coopération internationale et le renforcement des capacités nationales pour concrétiser ses objectifs liés au développement et au respect de l'environnement. Le pays table sur une production de 22 000 MW d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2030, dont 10 000 MW pourraient être destinés à l'exportation et 12 000 MW au marché national. La concrétisation de ces projets permettra à l'horizon 2030 de produire 40% des besoins de l'Algérie en électricité à partir des énergies renouvelables.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Burt : Les relations algéro-britanniques «n'ont jamais été aussi meilleures qu'aujourd'hui»

Le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, a déclaré, dimanche à Alger, que les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni «n'ont jamais été aussi meilleures qu'aujourd'hui». M. Burt a indiqué à l'issue d'un entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, que les deux pays travaillent pour «renforcer leurs relations et explorer toutes les opportunités qui s'offrent dans les différents domaines pour développer davantage leur coopération».

Le ministre britannique a précisé que son entretien avec M. Messahel a porté également sur plusieurs sujets, notamment la coopération dans le domaine de sécurité et le partenariat stratégique entre les deux pays, ainsi que la situation dans la région du Sahel. Les deux parties ont, en outre, évoqué la coopération commerciale et les moyens de la renforcer, ainsi que l'enseignement de l'anglais en Algérie avec la décision de réouverture du centre d'enseignement de la langue anglaise au niveau du British Council, a-t-il ajouté.

M. Burt a entamé dimanche une visite de deux jours en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Cette visite, la quatrième du genre, intervient un mois après celle effectuée par le Premier ministre britannique, David Cameron, en Algérie en janvier dernier.

ALGÉRIE - OMC Le 11^e round de négociations pour l'accession à l'OMC se tiendra le 5 avril (Benbada)

Le 11^e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra le 5 avril prochain à Genève, a indiqué lundi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. «C'est officiel : le 11^e round se tiendra le 5 avril prochain», a déclaré M. Benbada à l'APS en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la Nation. Interrogé pour savoir si ce round pouvait être le dernier avant l'accession, il a répondu : «sûrement pas». Deux semaines auparavant, M. Benbada avait indiqué que le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'organisation, Alberto D'Alotto, avait déjà donné son accord de principe pour tenir cette réunion formelle début avril, mais l'Algérie attendait l'accord des autres membres pour annoncer officiellement cette rencontre. La réunion devrait examiner, notamment, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services, avait précisé le ministre. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière a eu lieu fin mars 2012.

M. Sellal reçoit le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu, dimanche à Alger, le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.



La rencontre a été l'occasion de passer en revue de nombreuses questions d'intérêt commun liées aussi bien aux relations bilatérales qu'à l'actualité internationale», précise la même source.

«Ainsi, après avoir évoqué la coopération économique et le volet relatif au

niveau et à la qualité des échanges commerciaux, l'entretien a permis un échange de vues sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région, notamment au Sahel».

«En outre, le projet de formation d'un nouveau partenariat stratégique de sécurité entre le Royaume-Uni et

l'Algérie a été examiné en perspective de la tenue prochaine d'une réunion du comité bilatéral créé à cet effet», note le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel.

Messahel : Les deux pays «satisfaits» du niveau de leur coopération bilatérale

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a souligné dimanche la satisfaction de l'Algérie et de la Grande Bretagne du niveau de leurs relations et des pas «très positifs» réalisés dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines économique et politique.

Au terme de ses entretiens avec le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt, M. Messahel a indiqué avoir procédé à une évaluation «globale» des relations bilatérales, se disant satisfait de ce qui a été fait jusqu'à présent et des pas «très positifs» réalisés en matière de renforcement de la coopération bilatérale sur les plans économique et commercial et de concertation politique entre les deux pays. Il a également été question d'examiner les re-



lations entre les deux pays dans le domaine sécuritaire, selon le ministre qui a rappelé l'accord conclu entre les deux pays lors de la visite du Premier ministre britannique, M. David Cameron en Algérie, portant création d'une commission chargée des questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

La situation au Mali et dans la région du Sahel était aussi au menu des entretiens, a affirmé le ministre, précisant que les deux parties «ont longuement discuté des démarches à entreprendre pour régler les problèmes de ce pays frère et voisin».

parmi les populations du nord qui refusent la division du pays et rompent avec le terrorisme et le crime organisé».

Cette approche traduit «la position exprimée par l'Algérie depuis quelques mois, position partagée avec le partenaire britannique», a rappelé le ministre. Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Messahel a réitéré la position de l'Algérie qui souligne que «la sécurité dans la région est menacée par le terrorisme et le crime organisé, dont la lutte relève de la responsabilité de tous les pays membres de l'ONU».

«Dans cette optique, nous avons discuté des prochaines démarches, dont le remplacement des forces de l'Afrique de l'Ouest par les forces de maintien de la paix de l'ONU» a-t-il dit, relevant une convergence de vues entre les deux pays à ce sujet.

APS

EGYPTE:

Quatre personnes, dont deux policiers, ont été tuées dans des violences à Port-Saïd dans le nord-est de l'Egypte, a indiqué lundi le ministère égyptien de l'Intérieur.

Vive tension à Port-Saïd



Des individus ont tiré «de manière aléatoire» aux abords d'un commissariat, tuant deux membres de la police anti-émeutes. Deux hommes ont également été tués et plus de 400 personnes blessées, précise le ministère.

Des affrontements avaient éclaté pendant la journée de dimanche, après la décision du ministère de l'Intérieur de déplacer 39 prisonniers attendant un jugement.

Le verdict, qui doit être prononcé samedi, concerne la deuxième partie des accusés dans le procès des violences qui ont fait 74 morts après un match de football à Port-Saïd en février 2012.

Vingt et une personnes, en majorité des supporteurs de football locaux, ont déjà été condamnées à la peine capitale en janvier, provoquant des affrontements dans lesquels au moins 40 personnes ont été tuées.

Dimanche, les manifestants à Port-Saïd ont jeté des pierres et des cocktails Molotov contre un poste de police dans cette ville longeant le canal de Suez, où une grève générale est entrée dans sa troisième semaine.

Le porte-parole des forces armées égyptiennes a, en outre, fait état de la mort d'un élément de l'armée et la blessure d'un officier supérieur par balles dans la région.

Les hommes d'affaires Ounsi et Nacef Naguib Sawiris interdits de quitter le territoire égyptien

Le procureur général Talaat Abdallah a décidé d'inscrire les hommes d'affaires Ounsi Naguib Sawiris, fondateur de la société Orascom Industries et Nacef Ounsi Naguib Sawiris, président du conseil d'administration sur la liste des personnes interdites de quitter le territoire égyptien, a déclaré dimanche

une source judiciaire responsable. La décision du procureur général intervient suite à la requête soumise au parquet par le ministre des finances Morsi Higazi, en vue d'intenter une action pénale contre ces deux hommes d'affaires et les soumettre à un interrogatoire à la lumière des faits qui leur sont repro-

chés liés à l'évasion fiscale et le non règlement d'impôts de près de 14 milliards de livres égyptiennes sur des bénéfices réalisés dans la transaction de vente de la société Orascom Building à la société française Lafarge, estimés à près de 68 milliards de livres égyptiennes.

John Kerry appelle à davantage d'efforts pour «rétablir» la stabilité en Egypte

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, en visite au Caire, a appelé dimanche à «davantage d'efforts et de compromis» pour restaurer la stabilité et l'unité en Egypte.

«Il est clair qu'il y a besoin de davantage d'efforts et de compromis pour rétablir l'unité, la stabilité politique et la santé économique en Egypte», a dit M. Kerry dans un communiqué, à l'issue d'un entretien avec le président égyptien Mohamed Morsi. M. Kerry qui s'exprimait peu avant de quitter Le Caire pour Ryad, en Arabie



saoudite, a, par ailleurs, annoncé que les Etats-Unis allaient apporter à l'Egypte une aide de 250 millions de dollars pour l'aider à surmonter la grave crise économique qu'elle traverse.

Il a déclaré avoir informé le président Morsi que Washington «allait apporter (une première tranche de) 190 millions de dollars sur les 450 millions» en discussion avec le Congrès. Soixante millions supplémentaires sont prévus dans le cadre d'un fonds pour les entreprises.

M. BELKACEM SAHLI
L'A SOULIGNÉ HIER
Suivi quotidien de la situation des membres de la communauté algérienne en Syrie



Les Autorités algériennes «suivent au quotidien la situation des membres de la communauté algérienne établis en Syrie», a déclaré lundi à Alger le Secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance d'ouverture de la session de printemps du Parlement, M. Sahli a affirmé que les autorités algériennes «suivent au quotidien la situation des membres de la communauté algérienne établis en Syrie en vue de leur prêter l'aide nécessaire». Evoquant la situation des Algériens n'ayant pas pu quitter la Syrie pour rejoindre l'Algérie, M. Sahli a indiqué que «des aides financières leurs sont octroyées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans la région».

Concernant les Algériens qui sont rentrés de Syrie, le Secrétaire d'Etat a précisé que «des mesures ont été prises pour les aider à reprendre le cours de leur vie dans leur pays d'origine». «Une cellule de crise est systématiquement installée à chaque fois qu'une crise éclate dans un pays donné, dans le cadre du suivi de la situation des membres de la communauté algérienne établis dans ledit pays et pour leur apporter toute l'aide nécessaire», a poursuivi M. Sahli. Il a affirmé, dans ce contexte, que les autorités algériennes «procèdent toujours, en coordination avec les ambassades algériennes dans les pays qui connaissent des crises ou des troubles sécuritaires, à un suivi quotidien de la situation des membres de la communauté algérienne établis dans ces pays» ajoutant qu'«un tel suivi a été assuré au profit des Algériens établis en Tunisie, en Egypte et en Libye». Concernant les Algériens établis au Mali, M. Sahli a précisé que leur situation «est spécifique, étant donné qu'il s'agit d'une communauté nomade». Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur le rôle des autorités algériennes qui apportent toute l'aide et l'assistance nécessaires aux réfugiés en provenance du Mali et leur réunissent les conditions d'accueil au niveau des régions frontalières.

SAHARA - OCCIDENTAL - MAROC

Le Conseil consultatif sahraoui appelle l'ONU à une «intervention urgente» pour protéger les civils sahraouis

Le Conseil consultatif sahraoui a appelé l'ONU, dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon, d'«intervenir en urgence» et à prendre les mesures nécessaires pour la libération de tous les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines.

Composé des notables accrédités auprès de l'ONU, chargés de l'indentification des électeurs participants au référendum d'autodétermination, le conseil a dénoncé les peines injustes prononcées par un tribunal militaire marocain à l'encontre des civils sahraouis.

Le Conseil demande également à l'ONU d'intervenir pour l'annulation des

peines prononcées à l'encontre le groupe de Gdeim Izik, et la libération inconditionnelle de tous les détenus politiques sahraouis et de faire la lumière sur le sort de plus de 651 personnes disparues», a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS). Il a, en outre, exhorté l'ONU à «assumer pleinement ses responsabilités» en ce qui concerne la protection des civils désarmés, mettant l'accent sur la nécessité de «mettre en place rapidement un mécanisme efficace pour garantir la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental». Le Conseil a rappelé dans sa lettre que «plusieurs rapports élaborés par des observateurs internationaux et des organisations

compétentes ayant suivi les étapes du procès, ont relevé que le procès manquait totalement d'éléments fondamentaux de la légalité et des conditions d'un procès juste». Après avoir rappelé le rapport de la commission de l'ONU sur les droits de l'Homme élaboré en 2006 dont la publication officielle a été entravée par certaines parties, il a cité celui du rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, présenté à l'occasion de la 22^e session du conseil des droits de l'homme qui vient s'ajouter à des centaines d'autres documents pour confirmer la gravité de la violation par le Maroc des droits de l'Homme au Sahara occidental depuis son occupation le 31 octobre 1975».

Le Conseil consultatif de l'ONU a appelé à «accélérer la mise en œuvre du plan de règlement onusien» signé par les deux parties au conflit (Polisario et Maroc) et adopté par le Conseil de sécurité onusien en 1991 en «assurant les conditions nécessaires pour l'organisation du référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui». Il a, en outre, invité la communauté internationale à «une action urgente pour l'arrêt des pillages intensifs des richesses naturelles du Sahara occidental par les autorités marocaines» et «assurer la sécurité des civils sahraouis et à démanteler le mur militaire marocain qui sépare les familles sahraouies».

APS

GUINÉE :

6

morts et plusieurs blessés en cinq jours de violences à Conakry

Six personnes, dont cinq civils et un policier, sont mortes depuis mercredi à Conakry à la suite des heurts qui ont opposé des manifestants aux forces de l'ordre guinéennes, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par des sources hospitalières et du ministère de la Santé.



Un précédent bilan communiqué samedi par le gouvernement avait fait état de trois morts, deux civils et un policier, à la suite des heurts mercredi, jeudi et vendredi, entre les forces de l'ordre et des manifestants de l'opposition dans la banlieue de la capitale.

«Nous avons enregistré dans la nuit de samedi à dimanche trois nouveaux cas de décès, des victimes des violences entre des manifestants de l'opposition et des forces

de l'ordre», a affirmé un haut responsable du ministère de la Santé.

Ces trois nouvelles victimes civiles avaient «été blessées (jeudi) par une arme à feu», a indiqué un médecin de l'hôpital de Donka, un des principaux de Conakry.

Les heurts ont commencé mercredi au cours d'une marche d'opposants réclamant une transparence aux législatives prévues le 12 mai. La manifestation de mercredi a été suivie jeudi d'une journée

«ville morte» à l'appel de l'opposition.

Plus de 200 personnes ont été blessées dans ces heurts qui ont abouti à l'arrestation de 62 individus, selon des médias.

Le gouvernement a également affirmé samedi dans un communiqué qu'il entendait «faire toute la lumière sur les circonstances de la mort de ces concitoyens».

Trois coalitions de partis d'opposition guinéens ont dénoncé samedi dans un communiqué les «expéditions punitives

organisées depuis le (mercredi) 27 février» par les forces de l'ordre, qui «mettent en péril la vie et les biens de nombreux citoyens dont le seul crime est d'avoir répondu favorablement aux mots d'ordre de manifestation de l'opposition».

Le président guinéen, Alpha Condé, doit recevoir lundi les acteurs politiques pour discuter des législatives, un scrutin repoussé depuis 2011.

ESPAGNE

Le chômage en Espagne atteint le niveau record de plus de 5 millions en février

Le taux de chômage en Espagne a atteint un niveau record au cours du mois de février, s'établissant à 5,04 millions de demandeurs d'emploi, a annoncé lundi le ministère de l'Emploi, alors que le pays fait face à la récession et est contraint à une cure d'austérité inédite. La quatrième économie de la zone euro a enregistré en février 59.444 chômeurs de plus qu'en janvier (+1,19%). Le ministère de l'Emploi souligne toutefois que le taux de progression de février est le plus faible enregistré pour un mois de février depuis 2008. Le nombre de chômeurs en Espagne a repris sa hausse au mois de janvier (+2,72%), après une légère baisse de 1,2% en décembre. Sur un an, les statistiques du ministère ont enregistré 328.124 chômeurs de plus (-6,96%), pour atteindre le chiffre historique de 5.040.222 demandeurs d'emploi. Ces données du ministère de l'Emploi sont différentes des chiffres trimestriels publiés par l'Institut national de la statistique (INE), qui utilise une méthode de calcul distincte et sert de référence. Selon l'Ine, le taux de chômage a franchi un nouveau record fin décembre, à 26,02% de la population active, pour atteindre 5.965.400 de chômeurs. L'Espagne est parvenue en 2012 à réduire son déficit public à 6,7% du PIB, au prix d'une politique de rigueur qui pèse sur la demande intérieure et creuse la récession dans laquelle est plongé le pays. L'an dernier, le produit intérieur brut du pays a reculé de 1,4%, selon les chiffres officiels annoncés la semaine dernière. Au mois de février, le chômage a augmenté dans tous les secteurs d'activités, les services y contribuant le plus en termes absolus (39.788 chômeurs de plus, soit une hausse de 1,28% par rapport à janvier).

BÉNIN:

Mise en échec d'une tentative de coup d'Etat

Les autorités béninoises ont mis en échec une «tentative d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat» béninois, a annoncé dimanche le procureur de la République dans un communiqué à la presse ajoutant que plusieurs personnes ont été interpellées dans le cadre de cette affaire.

«Selon les premières informations que j'ai reçues, l'idée de ce coup de force était d'empêcher le chef de l'Etat de rejoindre Cotonou» après un voyage «et instituer un régime militaire qui contraindrait le président Boni Yayi à l'exil», affirme le Procureur, Justin Gbenameto, cité dans ce document. Le procureur précise qu'il a été informé de ces interpellations le vendredi 22 février. «Aussiôt saisi, j'ai créé une

commission d'enquête comprenant des officiers de police judiciaire de la gendarmerie afin de faire la lumière sur cette tentative de coup d'Etat», poursuit-il, avant d'ajouter : «le juge d'instruction est saisi et l'enquête suit son cours».

Selon lui, le coup avait été monté par un colonel, Paphile Zomahoun et un homme d'affaires Johannes Daugnon, tous deux actuellement détenus.

Un ancien proche du président Boni Yayi tombé en disgrâce, Patrice Talon, avait été désigné en octobre 2012 par les autorités judiciaires béninoises comme l'instigateur d'un complot de tentative d'empoisonnement du chef de l'Etat.

DJIBOUTI
L'opposition djiboutienne appelle à une «grande manifestation»



La coalition de l'opposition djiboutienne, l'Union pour le Salut National (USN), qui conteste les résultats provisoires des élections législatives du 22 février dernier, a appelé dimanche ses sympathisants à «une grande manifestation pacifique» le mardi 5 mars, a indiqué la presse locale citant un communiqué.

«Face au hold up électoral du 22 février 2013, face à le harcèlement politico-judiciaire dont elle fait l'objet, face au statu quo qui enfonce chaque jour davantage notre pays dans une situation socio-économique et poli-

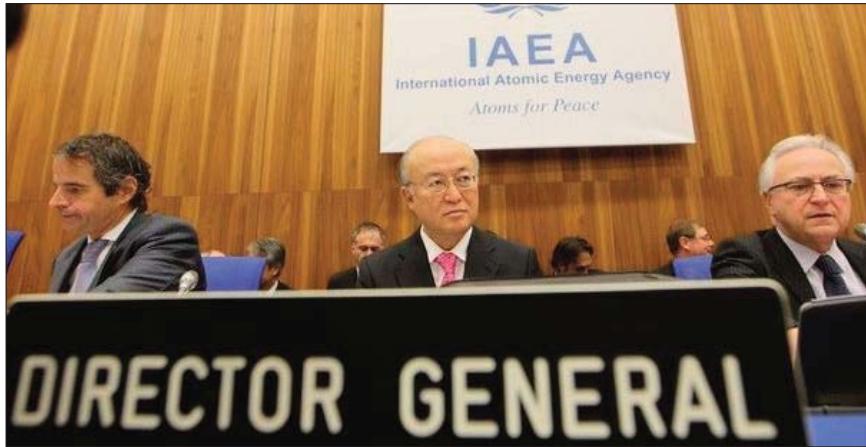
tique préoccupante, l'USN ne peut se résigner en silence. Elle ne peut que réitérer et poursuivre la mobilisation nationale pacifique. A cette fin, nous appelons à une grande manifestation pacifique pour mardi 5 mars de 15h00 à 17h30», a indiqué le communiqué de la plateforme de l'opposition djiboutienne.

«Manifester n'est ni une provocation, ni un crime, ni une source de troubles à l'ordre public. Manifester est un droit démocratique universel garanti par la Constitution de ce pays», a noté le communiqué.

L'opposition djiboutienne, qui participe pour la première fois à des élections depuis dix ans, réfute catégoriquement les résultats provisoires du scrutin de 22 février remporté selon le ministère djiboutien de l'Intérieur par l'alliance au pouvoir, l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) avec une majorité importante de 80% de 65 sièges du parlement.

«Scrutin a été marqué par l'entrée pour la première fois au Parlement de l'opposition.

APS



Iran et réélection de Yukiya Amano au menu du conseil de l'AIEA

Les délégations des trente-cinq pays membres du conseil se réunissent à huis clos au siège de l'agence des Nations unies à Vienne.

L'Iran sera de nouveau au cœur des débats. Dans son dernier rapport, l'Agence a constaté l'absence d'avancée dans les discussions sur un accord visant à donner à ses inspecteurs un accès plus large à des sites, documents ou individus susceptibles de l'aider à éclaircir la nature du programme nucléaire iranien.

Les Occidentaux et Israël soupçonnent la République islamique de vouloir se doter de l'arme atomique sous couvert d'un programme nucléaire pacifique, ce qu'elle dément.

Malgré plusieurs réunions depuis un an, «il n'a pas été possible» de conclure un accord, ou même «de commencer un réel travail dans ce domaine», regrette l'Aiea.

L'agence a aussi confirmé l'installation sur le site nucléaire de Natanz (centre) de centrifugeuses plus modernes, qui permettent d'enrichir plus rapidement de l'uranium. Le geste a

Le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) entame lundi une réunion d'une semaine avec au programme le dossier nucléaire iranien ainsi que l'éventuelle élection de Yukiya Amano pour un second mandat.

été qualifié de nouvelle provocation par la communauté internationale.

Les Occidentaux et Israël redoutent que l'Iran veuille pousser l'enrichissement jusqu'au niveau nécessaire pour fabriquer l'arme nucléaire (90%). Jusqu'à présent, il enrichit l'uranium jusqu'à 5% pour produire de l'électricité et jusqu'à 20% pour alimenter son réacteur de recherche.

L'Iran veut installer 3 000 centrifugeuses plus modernes sur son site d'enrichissement d'uranium de Natanz (centre) où leur mise en place a déjà commencé, provoquant l'inquiétude des Occidentaux, ont indiqué dimanche les médias citant un responsable nucléaire iranien.

Selon les agences Isna et Fars, le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (Oiea) Fereydoun Abbasi Davani a «fait allusion à la production de 3 000 centrifugeuses de nouvelle génération» à Natanz, sans donner de détail sur le rythme de la mise en place de ces appareils. «La chaîne de production de ces centrifugeuses

est achevée et dans un futur proche les centrifugeuses de la nouvelle génération vont entrer en service», a expliqué

M. Abbasi Davani, cité par les agences. L'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) avait confirmé dans son dernier rapport daté du 21 février, que l'Iran avait commencé début février à installer à Natanz «180 centrifugeuses IR-2m ou caissons vides de centrifugeuses».

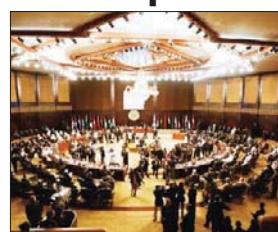
Ces centrifugeuses IR-2m seraient quatre à cinq fois plus performantes que les 12.669 centrifugeuses IR-1 déjà installées et utilisées pour fabriquer de l'uranium enrichi à 5 ou 20%.

L'Iran veut installer 3 000 centrifugeuses plus modernes à Natanz

PALESTINE - ISRAËL La Ligue arabe condamne le fait qu'un officier israélien foule aux pieds le Saint Coran en pleine esplanade d'El Aqsa

La Ligue arabe condamne énergiquement le fait qu'un officier israélien foule aux pieds le Saint Coran et agresse des femmes alors qu'elles apprenaient le Coran en pleine esplanade de la Mosquée d'El Aqsa (El Quds).

Un officier israélien a agressé dimanche un groupe de femmes en train d'apprendre le Coran sur l'esplanade de la Mosquée d'El Aqsa du côté de Bab El Maghariba, et foulé aux pieds le Saint Coran pour les forcer à quitter les lieux, notamment au niveau de cette porte réservée par les autorités d'occupation au passage des colons et aux touristes.



Dans une déclaration à la presse, M. Mohamed Sbih secrétaire général adjoint de la Ligue arabe a souligné que «l'incident de dimanche, bien

qu'il soit dirigé contre le peuple palestinien de manière générale, et la population d'El Quds en particulier qui défendent avec courage El Aqsa, est un message adressé aux nations arabe et islamique», mettant l'accent sur l'urgence qu'il y a pour la nation arabe et islamique de répondre fermement à la provocation israélienne comme le font actuellement les habitants d'El Quds. M. Sbih a énuméré les «nombreuses et graves profanations commises par les militaires israéliens dans les lieux sacrés musulmans et chrétiens, assurant que les habitants d'El Quds continueront de défendre ces lieux et réclament un soutien.

KOUEÏT L'opposition koweïtienne réclame des réformes politiques

L'opposition koweïtienne a annoncé la création d'une large coalition et réclamé des réformes de fond dont la reconnaissance des partis politiques dans cet émirat pétrolier du Golfe.

La nouvelle alliance, baptisée la Coalition de l'opposition, réunit presque tous les groupes politiques, les syndicats, de jeunes militants et des organisations de la société civile.

Dans un communiqué publié au terme d'une réunion de plusieurs heures, la nouvelle coalition s'est engagée à œuvrer pour un système parlementaire fondé sur la légalisation des partis politiques et une alternance du pouvoir.

Des élections sont organisées depuis 50 ans au Koweït, où les partis sont toujours interdits, mais où des formations font office de partis.

La Coalition a appelé aussi à la dissolution du Parlement dominé par des partisans du gouvernement et issu des élections de décembre dernier, boycottées par l'opposition en signe de protestation contre un amendement de la loi électorale. Elle réclame aussi un nouveau scrutin sur la base de l'ancienne loi.

LIBYE Tripoli condamne l'attaque contre une église à Benghazi

Le ministère libyen des Affaires étrangères a «fermement condamné l'attaque jeudi contre l'église égyptienne à Benghazi, et l'agression du prêtre Paula Isaac et son adjoint de la part d'éléments armés irresponsables».

Le gouvernement a formé une commission d'enquête regroupant les ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice et a «pris les dispositions nécessaires pour sécuriser l'église et ses occupants», ont ajouté un communiqué du ministère libyen.

Le ministère exprime son «inquiétude et sa profonde préoccupation», estimant que cette attaque était «contraire aux règles de l'islam et des normes internationales en matière de droits de l'homme et des libertés fondamentales».

TURQUIE Le PM turc exclut une amnistie générale pour les éléments armés kurdes

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exclu dimanche d'accorder une amnistie générale aux éléments armés kurdes, alors que des pourparlers sont en cours entre les services de renseignement turcs et le chef kurde emprisonné Abdullah Ocalan.

«Nous ne sommes pas habilités à gracier les meurtriers. Nous ne nous mêlerons pas de cette affaire», a souligné M. Erdogan, cité par l'agence de presse turque Anatolie.

Le renseignement turc a repris contact l'an dernier avec le chef du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit), Abdullah Ocalan, dans le but d'obtenir le désarmement de ce mouvement considéré comme terroriste par la Turquie et de nombreux pays et organisations dont l'Union européenne (UE).

Abdullah Ocalan purge une peine de prison à perpétuité dans la prison d'Imrali sur une île au large d'Istanbul, depuis sa capture à Nairobi en 1999.

Quelque 45 000 personnes ont trouvé la mort pendant les 29 années de conflit entre les forces de sécurité turques et le PKK qui a pris les armes en 1984 pour obtenir l'autonomie de la majorité kurde du sud-est de la Turquie.

APS

ESPAGNE

L'opération du Roi Juan Carlos «totalement satisfaisante»



Le Roi Juan Carlos Ier d'Espagne a subi dimanche une opération chirurgicale «totalement satisfaisante» dans une clinique de Madrid, a annoncé la Maison royale espagnole dans un communiqué.

Le souverain espagnol a été opéré «pour hernie discale et sténose du canal lombaire à la clinique La Milagrosa de Madrid», indique la Maison royale sur son site web, ajoutant que «l'opération qui a duré environ trois heures a été effectuée sous anesthésie générale et a été totalement satisfaisante». Il «restera sous observation postopératoire pendant toute la nuit», poursuit le communiqué.

BANGLADESH

L'opposition décrète une grève générale, la police se mobilise

Une grève générale de deux jours a été décrétée par l'opposition au Bangladesh, en protestation contre la condamnation à mort d'un de ses leaders, et d'importants effectifs policiers ont été mobilisés pour prévenir un regain de violences dans le pays, ont indiqué lundi les autorités locales.

«Jamaat-e-Islami», plus grand parti d'opposition au Bangladesh, a décrété à partir de dimanche une grève générale de deux jours qui paralyse une grande partie du pays.

Commerces, écoles et administrations sont fermées. Le principal axe routier entre la capitale Dacca et la deuxième ville du pays, Chittagong, était quasiment désert lundi.

Les autorités ont déployé d'importantes forces armées (policiers et soldats) dans tout le pays, en particulier à Dacca où 10 000 policiers et forces d'élite étaient mobilisés, a-t-on précisé.

Le gouvernement a interdit les manifestations et les attouchements dans au moins quatre villes du nord afin d'endiguer les violences.

Les heurts consécutifs à la condamnation à mort de Delwar Hossain Sayeede, vice-président du Jamaat, ont fait 61 morts depuis jeudi, selon le dernier bilan rapporté par les autorités locales. M. Hossain Sayeede a été condamné à la peine capitale par le controversé Tribunal international des crimes (ICT) pour huit chefs d'accusation, dont le meurtre, le viol et persécutions religieuses lors de la lutte pour l'indépendance menée contre le Pakistan en 1971.

L'ICT, baptisé ainsi sans implication ou supervision des Nations unies, a été accusé d'avoir été mis en place par le pouvoir pour des motifs politiques, la plupart des personnes jugées appartenant à l'opposition.

Le gouvernement affirme que ces procès sont nécessaires pour cicatriser les plaies de la guerre d'indépendance.

Début février, le tribunal avait condamné à la prison à perpétuité un autre opposant du même parti, une décision qui avait provoqué des heurts et fait 16 morts. Le verdict avait également indigné une autre partie de la population, qui, elle, réclamait la peine de mort.

APS

PAKISTAN :

45 morts dans un attentat à la bombe à Karachi

Au moins 45 personnes ont été tuées dimanche dans un attentat à la bombe survenu à Karachi dans le sud du Pakistan, a annoncé la police dans un nouveau bilan.



Cet attentat est le plus meurtrier en plus de trois ans à Karachi, poumon économique du Pakistan déjà miné par une guerre des gangs et une vague d'assassinats sur fond de rivalités politiques, ethniques et économiques complexes. L'explosion de dimanche soir a eu lieu près de l'entrée du quartier d'Abbas Town, selon des sources policières, qui ont précisé que la cible exacte de l'attentat demeure encore inconnue. «Au moins 45 personnes ont été tuées et 150 autres blessées. Le bilan pourrait encore s'allonger car environ la moitié des blessés sont dans un état grave», a dit à Hashim Raza Zaidi, plus haut fonctionnaire de cette ville de 18 millions d'habitants, révisant à la hausse un précédent bilan faisant état de 23 morts. Une seconde explosion

a suivie la première déflagration, mais «la nature» de ce second incident était inconnue dimanche soir par les autorités qui cherchaient aussi à savoir si la bombe cachée dans le véhicule avait été activée à distance, par une minuterie ou par un kamikaze. Le Pakistan est endeuillé depuis le début de l'année par les deux attentats les plus meurtriers de son histoire ayant fait près de 200 morts à Quetta, la capitale de la province voisine du Baloutchistan (sud-ouest).

Ces attentats avaient été revendiqués par le Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), un groupe armé proche d'Al-Qaïda qui multiplie les attaques depuis sa formation au milieu des années 90. L'attentat de Karachi intervient à moins de deux semaines de la dissolution, le 16 mars au

plus tard selon la constitution, de l'Assemblée nationale pour des élections générales attendues à la mi-mai dans ce pays musulman de 180 millions d'habitants.

Ces élections devraient être les premières dans l'histoire du Pakistan moderne à avoir lieu après qu'un gouvernement civil fut allé jusqu'à bout de mandat de cinq ans, d'où leur importance pour la consolidation de la démocratie dans ce pays musulman qui a vu trois gouvernements civils être renversés à la suite de coups d'Etat depuis sa création en 1947. Le Premier ministre pakistanais Raja Pervez Ashraf a demandé à la police de diligenter sur le champ une enquête complète sur ce nouvel incident, selon un communiqué.

ÉTATS-UNIS



Obama va nommer une responsable de Walmart directrice du Budget

Le président américain, Barack Obama, va nommer lundi la dirigeante de la fondation caritative du distributeur Walmart à la tête de son bureau du budget, poste crucial en période d'affrontement avec les républicains du Congrès, a annoncé dimanche soir un haut responsable américain. «Lundi, le président va annoncer son intention de nommer Sylvia Mathews Burwell directrice du bureau du Budget (OMB), un poste équivalent à celui de secrétaire d'Etat au Budget», a précisé ce responsable sous couvert d'anonymat. Mme Burwell fut directrice adjointe de l'OMB à la fin de l'administration du président Bill Clinton, de 1998 à 2001, qu'elle avait aussi servi en tant que secrétaire adjointe de la Mai-

son-Blanche. Après son passage dans l'administration, Mme Burwell avait rejoint en 2001 la fondation du milliardaire Bill Gates, et assumait depuis début 2012 la présidence de la fondation Walmart, émanation philanthropique du titan de la grande distribution. A la tête de l'OMB, Mme Burwell remplacera Jeffrey Zients, directeur par intérim depuis le départ de Jacob Lew, passé par le poste de secrétaire général de la Maison-Blanche et confirmé la semaine dernière comme secrétaire au Trésor. Le directeur de l'OMB a rang ministériel. Sa nomination est soumise à un vote de confirmation du Sénat, où les adversaires républicains de M. Obama jouissent d'une minorité de blocage.

Biden marche aux côtés des défenseurs des droits civiques

Le vice-président américain, Joe Biden a défilé dimanche avec des défenseurs des droits civiques noirs à Selma, dans l'Alabama (sud) pour commémorer le «dimanche sanguin» (Bloody Sunday), jour où la police avait violemment chargé des manifestants dans cette ville il y a 48 ans. En 1965, la police avait chargé les participants à une marche de protestation, qui réclamaient l'adoption d'une loi électorale interdisant la discrimination raciale dans les scrutins. Le vice-président a indiqué qu'il avait été marqué par les images de télévision montrant les forces de l'ordre en train de battre les manifestants. Ces images ont montré directement «la haine, la discrimination et la violence qui existaient encore dans de larges parties du pays», a dit M. Biden. La manifestation de commémoration annuelle à Selma a pris une importance particulière cette année en raison des inquiétudes du mouvement des droits civiques concernant les acquis de la lutte contre la ségrégation raciale.



INSTITUT - GRÈVE

Le ministère de la Culture a décidé la suspension des cours et non pas la «fermeture» de l'ISMAS

Le ministère de la Culture a décidé de suspendre les cours à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) de Bordj El-Kiffan (Alger) jusqu'à nouvel ordre et non pas de fermer cet établissement, a indiqué dimanche à Alger l'inspecteur général au ministère de la Culture, M. Rabah Hamdi.

«La décision de suspendre les cours et les activités pédagogiques à l'Ismas n'est pas arbitraire ni unilatérale. Elle a été prise en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique», a précisé M. Hamdi lors d'une conférence de presse.

La suspension des cours et des activités pédagogiques ne signifie aucunement la fermeture de l'Ismas, a-t-il précisé, ajoutant que le but était de «protéger les étudiants et de préserver les biens de l'institut».

Les étudiants de l'Ismas ont entamé une grève le 16 janvier dernier avant



d'entrer en grève de la faim depuis huit jours pour demander au ministère de la Culture d'*«honoriser ses engagements relatifs à l'équivalence de leur diplôme et de prendre les mesures pour la mise en œuvre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) de la prochaine promotion»*.

Les étudiants ont d'autres revendications liées notamment à la formation, aux programmes, aux équipements, aux moyens pédago-

giques et à la vie socioculturelle. Le ministère de la Culture avait précisé dans un communiqué que les étudiants avaient fait grève pour *«protester contre la décision du conseil de discipline relative à l'exclusion définitive de dix étudiants de l'Ismas et à l'exclusion pour une année de cinq autres étudiants pour absences répétées, certains ayant cumulé plus de 60 absences en seulement deux mois et demi»*.

ART

Don de Salim Becha d'une collection exceptionnelle au ministère de la Culture

Le collectionneur Salim Becha a fait don, dimanche, au ministère de la Culture d'une riche et exceptionnelle collection d'objets d'arts divers et brassant de nombreux pays et civilisations.

Un acte notarié de donation a été signé entre le propriétaire de cette inestimable collection et la ministre de la Culture Khalida Toumi au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa) où sont exposées des milliers de pièces, dont certaines sont uniques et remontant à des civilisations antiques.

«Nous n'exigerons aucune compensation quelle que soit la valeur de ces objets», dira-t-il à la ministre à l'issue de cette signature. Par ce geste, Salim Becha, notaire de son état à Alger, a tenu à *«mettre à la disposition du public algérien»* le fruit de vingt années de rassemblement d'objets et de pièces, dont la plus ancienne, une statue chinoise datant de 20 siècles. De la céramique, des ma-

nuscrits anciens (astronomie et Coran), des objets de la période lithique, de la tapisserie (d'Algérie, d'Iran, etc.), des pièces de monnaie anciennes (plus de 4000 en bronze et 50 en or) font partie de cette inépuisable collection.

Des manuscrits signés de Victor Hugo, Napoléon et Simone de Beauvoir font en outre la valeur de cette collection. Autant d'articles qui devront prendre dans un mois le chemin des différents musées de la capitale en fonction de la spécialité de chacun d'eux d'être montrés au grand public.

Des tableaux de peinture (dont des Picasso, Masson, Issiakhem, Ziani), de la calligraphie (Racim, Baharzadeh, etc.,) ainsi que de la miniatur (dont Kerbouche) composent également cette rare compilation muséale, baptisée *«dar el adjâib»* (maison des merveilles). Des pièces uniques attirent particulièrement l'attention : une défense de bébé mammouth, un cheval de terre cuite datant de plus de 200 ans, une tenue d'empereur chinois finement brodée, une tenue de princesse ottomane, un sceau en jade surmonté

d'une sculpture de dragon, fragment d'une frasque égyptienne ou encore un acte de mariage sur bois issu du Maghreb.

Des manuscrits signés de Victor Hugo, Napoléon et Simone de Beauvoir font en outre la valeur de cette collection. Autant d'articles qui devront prendre dans un mois le chemin des différents musées de la capitale en fonction de la spécialité de chacun d'eux d'être montrés au grand public.

D'ici là, les amateurs d'œuvres d'art et d'antiquités pourront visiter cette véritable grotte d'Ali Baba au MaMa où sont rassemblés environ 70 % de l'ensemble de la collection de Salim Becha qui atteste de l'authenticité de toutes les pièces. Il se dit particulièrement fier d'avoir réuni 370 tapis de Chéchar (Khencela), un héritage artisanal en *«voie de disparition»*, tient-il à souligner. *«J'ai commencé à collectionner depuis que j'étais en seconde à Biskra en*

échangeant avec d'autres élèves des timbres contre des papillons. Depuis, j'achète ce qui me plaît, des fois il s'avère que ce sont des pièces importantes, d'autres fois ce n'est pas le cas», indique-t-il dans une déclaration à l'APS avant de préciser que ses principaux revendeurs sont essentiellement des antiquaires suisses, de même que des Français et Libanais. L'un des fournisseurs de Becha, le Suisse Gisling Pierre parle d'une relation d'amitié entretenu depuis cinq ans et ne cache pas son admiration devant le *«geste exemplaire et extraordinaire»* de ce collectionneur atypique et généreux.

Le feu de l'art ne compte pas s'arrêter là puisqu'il envisage d'entamer une nouvelle collection qu'il souhaite céder également à l'Etat *«dici vingt ans»*. Il envisage en outre de consacrer à l'avenir une aile du Musée national des antiquités d'Algier à une collection exclusivement asiatique.

MAROC

Le court-métrage iranien «La dernière image d'un souvenir», grand prix du Festival de Tiznit

Le film iranien *«La dernière image d'un souvenir»* (18 mn, 2012), produit et coréalisé par Mme Farnaz et Mohamed Jurabchian, a remporté dimanche le «Grand Prix» du troisième Festival international du court-métrage de Tiznit qui s'est déroulé du 1^{er} au 3 mars dans cette ville du sud du Maroc. Le court-métrage raconte l'histoire de Amir qui rentre chez lui après le travail, à la différence des autres jours, son épouse Rana n'est pas là pour l'accueillir. Après un certain temps, il réalise que son absence est inhabituelle.

Le jury présidé par l'historien, réalisateur et producteur français Jean-Louis Dufour a, par ailleurs décerné le «Prix du jury» au réalisateur cubain Mario Pierredda pour *«Los aviones que se caen»* (12 mn, 2012) et attribué le «Prix du public» au film marocain *«Plastique»* (29 mn, 2011) du Marocain Abdellatif Rgagna. Il a également remis une mention spéciale au film mexicain *«Quand je viendrai deux fois et repartirai une fois»* de Ixchel Hernandez et Anna Weibenfels, un court-métrage de 15 minutes. Une vingtaine de courts-métrages

représentant autant de pays dont l'Algérie étaient en compétition officielle pour les récompenses de ce festival. L'Algérie était représentée par le film *«Mollement, un samedi matin»* (2011) de la réalisatrice Sofia Djama, un court-métrage de fiction de 28 mn.

En plus de la compétition officielle, l'édition de cette année a organisé une projection hors-compétition de sept films français en présence de nombreux réalisateurs de l'Hexagone, le cinéma français étant l'invité d'honneur.

PARIS

10 films algériens au 8^e Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient



L'Algérie participera au 8^e Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, prévu à Paris du 4 au 21 avril prochain, avec plus de dix films parmi une trentaine d'œuvres cinématographiques de pays du Maghreb et du Moyen-Orient, annoncent les organisateurs. Une seule compétition, sanctionnée par un Prix, est prévue dans la catégorie courts métrages, précisent les organisateurs. *«El Djazira»* (l'île) de Amine Sidi Boumediene et *«Comment recadrer un hors-la-loi en tirant sur un fil»* de Lamine Amar Khodja (Algérie), *«Une si belle inquiétude»* de Brahim Fritch (Maroc), *«Palestine, caisse d'attente des oranges»* de Bessam Chekhes (Syrie), *«Elvis de Nazareth»* de Rani Massalah (Palestine), *«Derrière moi, les oliviers»* de Pascale Abou Jamra (Liban), sont en lice dans cette catégorie. Le parrainage du Prix du court métrage est confié au cinéaste franco-algérien Mehdi Charef, auteur de *«Cartouches gauloises»* (2006) et *«Marie-Line»* (2000), qui seront projetés lors de ce panorama, et lauréat de plusieurs distinctions internationales dont le César de la meilleure œuvre et le prix *«Jean Vigo»* pour *«Le thé au harem d'Archimède»*.

Par ailleurs, douze longs métrages de fiction, douze films-documentaire et six courts métrages d'Algérie, du Maroc, de la Palestine, de la Syrie, d'Egypte et du Liban en plus de films d'Allemagne, de France et de Belgique, sont au programme de ce panorama qui inaugure *«Wadjda»*, de la Saoudienne Haifa Mansour. *«Le repenti»* de Merzak Allouache, plusieurs fois primé en 2012, *«Yema»*, Yennenga d'argent au Fespaco 2013, de Djamilia Sahraoui, *«Demain, Alger»* (2011) de Amine Sidi Boumediene sont au programme du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient. Dans la catégorie documentaire, *«Fida»* (2012) du franco-algérien Djamien Ounouri, *«Demande à ton ombre»* de Lamine Amar Khodja (2012), *«Combien je vous aime»* (1985) de Azzeddine Meddour, *«Keddache ethabni»* (2011) de Fatma Zohra Zamoum, *«El Gusto»* (2011) de Safine Bousbia et *«J'ai habité l'absence deux fois»* (2011) de Dhrifa Mzennar, figurent également à la programmation. Parmi les films dédiés à la guerre de Libération, *«L'Algérie brûle»* (1958) et *«Avoir vingt ans dans les Aurès»* (1972) de René Vautier, *«Chroniques des années de braises»* de Mohamed Lakhdar Hamina (Palme d'or 1975), *«Moudjahidet»* (2007) d'Alexandra Dols et *«Guerres secrètes du FLN en France»* (2010) de Malek Bensmail, seront projetés à ce panorama. En marge des projections de films, Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient organise des rencontres littéraires et sur le cinéma animées par des personnalités du monde du cinéma, à l'exemple de Boudjemaâ Karèche, ex-directeur de la Cinémathèque d'Alger, auteur de *«L'héritage du charbonnier»*, un ouvrage sur la vie et le parcours du cinéaste Mohamed Bouamari, disparu en 2006.

Fondé en 2005 par l'entreprise *«Indigène-film»*, le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient vise à travers cette édition à *«permettre au public et aux professionnels de découvrir les multiples facettes de ces cinématographies en pleine ébullition...»*.

J'ai les yeux roses Et si c'était une uvéite ?

L'uvéite est une inflammation de l'œil qui doit être prise au sérieux. Les yeux roses ne sont pas le seul symptôme.

L'uvéite peut abîmer l'œil et altérer la vision définitivement. Ces complications possibles sont loin d'être anodines puisqu'elles peuvent mener à un décollement de la rétine, à un glaucome ou à une cataracte, etc.

Il est donc primordial de diagnostiquer l'uvéite au plus vite et de la traiter le mieux

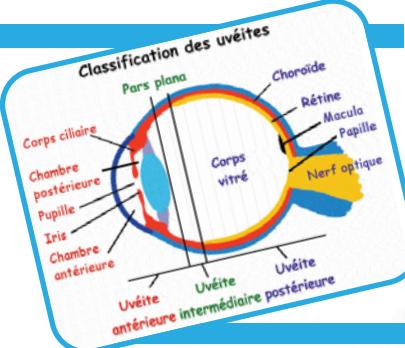
possible afin d'éviter ces complications graves. Aussi, si on souffre d'une douleur oculaire significative et d'un nouveau problème de vision, accompagnés ou non d'une rougeur de l'œil, il est primordial de consulter un médecin rapidement.

Par ailleurs, une uvéite peut récidiver. Si

on présente un ou des symptômes d'une uvéite après un traitement efficace dans un premier temps, consulter de nouveau le médecin.

Situation de l'uvée au niveau de l'œil

L'uvée, qui se situe dans la couche moyenne, c'est-à-dire au centre de l'œil, est composée de l'iris, de la choroïde, une membrane qui irrigue la rétine, et du corps ciliaire. L'iris correspond à la partie colorée de l'œil entourant la pupille, qui contrôle la quantité de lumière qui entre dans l'œil et qui atteint la rétine. Le corps ciliaire est un ensemble de muscles qui permet à l'œil de rendre une image nette : on parle d'accommodation.



Qu'est-ce que c'est ?

L'uvéite correspond à une inflammation d'une partie ou de la totalité de l'uvée. Elle peut ainsi provoquer une rougeur au niveau de l'œil.

L'uvéite peut être aiguë ou chronique et peut toucher un œil ou les deux. L'uvéite peut être une iritis, également appelée uvéite antérieure. Dans ce cas, l'inflammation concerne l'iris. L'iritis est l'uvéite la plus fréquente. Il existe aussi des cyclites qui correspondent à une inflammation du corps ciliaire.

Lorsque l'inflammation atteint l'iris et le corps ciliaire, on parle alors d'iridocyclite. L'uvéite postérieure, ou la cho-



roïdite, touche, elle, la choroïde dans le fond de l'œil. Quand la totalité de l'uvée est concernée, on parle plutôt d'une panuvéite.

Les conséquences de l'uvéite peuvent être graves puisque l'inflammation peut altérer la vision

et même provoquer une perte permanente et définitive de la vue. Afin d'éviter ces complications, il est important de diagnostiquer au plus vite une uvéite et de la soigner dans les meilleurs délais.

Personnes à risque

Il existerait une prédisposition génétique dans l'apparition d'une uvéite.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque sont divers. Avoir une infection telle que la toxoplasmose, la tuberculose, l'herpès ou la syphilis en est un.

Le risque de développer une uvéite est également plus élevé lorsque l'on souffre d'une maladie auto-immune ou d'une inflammation comme la maladie de Crohn ou la colite ulcéreuse.

Causes

Les uvéites peuvent être d'origine infectieuse. Elles peuvent également être liées à une blessure ou à une maladie auto-immune comme la sar-

coidose, une maladie inflammatoire généralement sans gravité, à l'arthrite psoriasique ou à la spondylarthrite ankylosante. Certains lym-

phomes (cancer du tissu lymphatique) peuvent aussi être associés à une uvéite. Toutefois, la cause de l'uvéite reste fréquemment inconnue.

Symptômes de l'uvéite

L'uvéite peut atteindre un seul œil ou les deux.

Les principaux symptômes de cette infection sont :

- Oeil rouge ;
- Douleur oculaire ;
- Vision trouble ;
- Larmes ;
- Photosensibilité (sensibilité à la lumière) ;
- Taches dans le champ de vision : on parle de corps flottants ;
- Diminution de la vision.

Le d...
opht...
com...
à vo...
d'u...
sang...
sair...
flam...

Les symptômes... Quels sont les symptômes de l'uvéite ?



Le diagnostic

Le diagnostic d'uvéite est réalisé par un ophtalmologiste. Il effectuera un bilan complet de l'œil douloureux et cherchera à déterminer si cette affection est responsable d'une baisse de l'acuité visuelle. Des tests complémentaires pourront parfois être nécessaires pour rechercher la cause de cette inflammation de l'œil.

Complications possibles

Si les uvéites sont traitées, elles peuvent abîmer rapidement l'œil et entraîner une baisse irréversible de la vision ou provoquer des glaucomes, des problèmes au niveau du nerf optique ou de la rétine, ou une cataracte. Les complications sont moins fréquentes en cas d'uvéite antérieure. Logiquement, la panuvéite est l'uvéite qui peut avoir les conséquences les plus graves.

Traitements médicaux de l'uvéite

Le traitement médical vise à réduire l'inflammation elle-même. Pour cela, des anti-inflammatoires, comme des corticostéroïdes, peuvent être prescrits. Il peut s'agir de gouttes à mettre dans les yeux. En cas de forme chronique, des injections intraoculaires, c'est-à-dire des injections directement dans l'œil, peuvent se révéler nécessaires. Si la cause de l'uvéite est connue, il faut commencer par la traiter. Si l'uvéite est causée par une infection, des antibiotiques ou des médicaments antiviraux peuvent s'ajouter aux corticostéroïdes. Si les corticostéroïdes ne se révèlent pas efficaces, des immunosuppresseurs peuvent être proposés. Enfin, la chirurgie peut se révéler nécessaire. Elle consiste à enlever le corps vitré, c'est-à-dire la partie « élastineuse » de l'œil. L'opération peut également permettre de connaître l'origine de l'uvéite. Un virus ou une bactérie peuvent être ainsi découverts dans un échantillon du corps vitré.

BRÈVES...

MILA

Une flotte de cinq autobus neufs a été mise en service, dimanche, dans la ville de Chelghoum-Laïd (ouest de Mila), par la toute nouvelle entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya de Mila.

La mise en service de ces véhicules de transport en commun a donné lieu à une cérémonie symbolique présidée par les autorités de la wilaya en présence de nombreux citoyens et d'usagers.

BATNA

La commune de Seggana (ouest de Batna) a commémoré dimanche le 55ème anniversaire de la mort du chahid Abdellatif Benbaâtouche, dit Allaoua.

Une visite a été effectuée au lieu-dit Tazeght, lieu de naissance du chahid, où une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative érigée à la mémoire de ce martyr.

M'SILA

Une unité secondaire de la Protection civile sera opérationnelle avant l'été prochain dans la ville de M'sila, ont indiqué les services de la wilaya.

Cette unité est appelée à couvrir la partie Nord du chef-lieu de la wilaya qui abrite une population d'environ 70 000 habitants, a précisé la même source qui a noté que l'unité, dont les locaux ont été réceptionnés depuis près d'une année, n'attend plus que son équipement.

ADRAR

Un condamné de 10 dix ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions DA, a été prononcé par la Cour d'Adrar à l'encontre d'un trafiquant de drogue répondant aux initiales B.H., a-t-on appris de source judiciaire.

Le mis en cause (29 ans) a été condamné pour détention, transport et commercialisation de drogues, ainsi que pour non-obtempération aux mesures de contrôle, a-t-on précisé de même source.

AÏN TÉMOUCHENT

Une quantité de 4 450 sachets de tabac à chiquer a été saisie, en fin de semaine écoulée, à un barrage de contrôle routier dressé par les éléments de la Sureté de daïra d'Aïn Kihal, indique dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent.

Cette marchandise, dont 170 sachets étaient périmés, était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule léger immatriculé à Aïn Témouchent, à bord duquel se trouvaient les nommés M.M. (29 ans) et M. B.M. (34 ans) qui n'avaient en leur possession ni facture, ni registre de commerce déterminant leur activité.

BÉCHAR

700 cas d'envenimation scorpienne, sans faire heureusement de décès, ont été enregistrés en 2012 à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès de direction de la santé. Les victimes ont été complètement prises en charge par les unités hospitalières de la wilaya, a précisé la source.

APS

TISSEMSILT

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Un défi à la mesure des attentes

Dans le cadre du schéma général d'assainissement de la wilaya de Tissemsilt qui se fixe comme objectif principal la collecte des eaux usées générées par la population de l'ensemble des 22 communes de la wilaya ; deux stations sont fonctionnelles à Theniet El Had et Tissemsilt et la troisième va voir bientôt le jour à Ammari.



Après la phase d'essai, la station d'épuration pilote est en service à Tissemsilt. Dotée en équipement de dernière génération, cette structure est destinée en premier lieu à préserver les eaux du barrage de Bougara situé à 8 kilomètres au sud de Tissemsilt.

Cet ouvrage, qui recevait depuis longtemps les déchets (domestiques et toxiques) des deux communes de Tissemsilt et Ouled Bessem, vient à point nommé servir d'appoint aux autres opérations d'aménagement urbain dans la région de Tissemsilt. Selon le directeur de wilaya des Ressources en eau, cet acquis du secteur, permet le traitement de 12.000 m3/jour au profit de 85.000 habitants des communes de Tissemsilt et Ouled Bessem, avec comme objectif d'atteindre une capacité quotidienne de traitement de 27.000 m3 à l'horizon 2025. La station contribue également à protéger le barrage de Bougara, à l'irrigation des terres agricoles environnantes

sur une superficie estimée à 1.000 ha, outre la protection du grand bassin "Zahrar" (wilaya de Chlef). La gestion et l'exploitation de cette installation sont assurées par 20 cadres. En outre, selon le directeur de l'Hydraulique de la wilaya, une nouvelle station d'épuration des eaux usées, d'une capacité de 1.000m3/j, va voir bientôt le jour à Ammari.

Cette infrastructure va assurer l'irrigation de 50 hectares de terres agricoles. A signaler que la wilaya possède déjà 3 stations d'épuration des eaux usées implantées à Theniet El Had, Tissemsilt et Ammari. L'utilisation de ces eaux épurées ne présente aucun risque pour la santé humaine ou la qualité des produits agricoles.

Les eaux usées sont épurées conformément aux prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation des eaux traitées à des fins d'irrigation des cultures.

Ould Sidi Amar

Des tracteurs sans feu de signalisation sur les routes

Des engins détournés de leur vocation circulent sur les routes et artères, transformant la ville en champ agricole et accentuant les accidents. Il y a à Tissemsilt un aspect du problème qui n'a pas encore été pris en charge par les autorités et préoccupe beaucoup les automobilistes. Il s'agit des tracteurs agricoles qui empruntent normalement les routes à grande circulation en plus des artères de la ville.

Ces tracteurs sont généralement dépourvus de moyens d'éclairage de positionnement et de signalisation ce qui

fait qu'ils ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels de la route ou ont causé des sinistres avec d'importants dégâts matériels.

Les automobilistes les craignent comme la peste et ont une seule idée quand ils ont affaire à eux : les dépasser le plus vite possible ce qui conduit à des accidents. Les tracteurs avec attelage de remorques remplies de toutes sortes de matériaux et des citerne d'eau, circulent sur la route express tôt le matin et tard le soir, sans feu de signalisation, mettant en danger de mort les automobilistes

empruntant cette voie à grande circulation. Insoucients des conséquences fâcheuses, ces chauffeurs de tracteurs n'ont qu'un seul objectif qui est celui de faire une bonne recette à la fin de la journée.

À quand un contrôle rigoureux pour mettre un terme au comportement de ces chauffards qui circulent sans le respect du code de la route. En outre, l'on se demande où doivent se trouver ces tracteurs, sur une route expresse ou sur une terre agricole?

O.S.A.

AGRICULTURE

121 000 tonnes de semences de pomme de terre déchargées au port de Mostaganem

Près de 121.000 tonnes de semences de pomme de terre importées ont été déchargées au port de Mostaganem dans le cadre de la campagne d'importation de ce produit pour l'actuelle saison agricole qui s'est achevée fin février, a-t-on appris du directeur des services agricoles. M. Abdelkader Mouissi a signalé à l'APS qu'une hausse de 9 000 tonnes de semences importées a été enregistrée par rapport à la campagne d'importation de la saison 2011-2012.

Environ 80% de la quantité des semences de pomme de terre importées transitent par le port de Mostaganem qui a accueilli 44 navires venus de Hollande, Danemark, France,



Allemagne et Belgique avec un chargement de 2 500 à 4 000 tonnes par navire.

La même source a affirmé que la quantité déchargée est saine de maladies parasitaires, après les résultats des analyses effectuées au port de Mostaganem et à la station régionale de protection végétale de la commune de Sayada.

L'entreprise portuaire de Mostaganem a pris, dans le cadre de cette campagne, plusieurs mesures dont la réservation de trois quais pour les navires, la réduction de la durée d'accostage à moins de 48 heures afin d'éviter des avaries et le travail les weekend ends, a-t-on ajouté.

ESPACE - SATELLITE

Arianespace lancera deux satellites australiens en 2015

Arianespace a remporté un contrat d'une valeur d'environ 300 millions de dollars US (230 millions d'euros) pour le lancement en 2015 de deux satellites de télécommunications australiens, a annoncé lundi un consortium déployant l'internet à haut débit pour tous dans le pays. Ces satellites de fabrication américaine permettront d'apporter l'internet rapide aux populations isolées d'Australie qui n'auront pas accès au futur réseau par fibre optique, le National Broadband Network.

RUSSIE

7 morts dans une avalanche en Sibérie



Sept adolescents ont été ensevelis sous une avalanche de neige dans la République russe de Touva, annonce dimanche le ministère russe de l'Intérieur dans un communiqué. Selon les premières informations, sept adolescents âgés de 16 à 17 ans ont été ensevelis sous une avalanche de neige, indique le communiqué. L'avalanche est descendue de la montagne Ak-Bachtag, située dans la région Mounoun-Taiguinski de la République.

JAPON

Le fabricant de cigarettes «Japan Tobacco» boucle le rachat d'une firme de tabac de pipe orientale



Le fabricant japonais de cigarettes Japan Tobacco a annoncé lundi avoir terminé l'acquisition de l'intégralité de l'entreprise égyptienne Nakhl, fabricant de tabac de pipe orientale (narghilé). Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Par cette acquisition, Japan Tobacco dit saisir une occasion de s'offrir un élargissement de sa gamme de produits et une croissance à l'étranger, en renforçant son implantation au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique. Nakhl, société non cotée qui commercialise dans 85 pays et emploie 19 000 salariés dans deux usines, a vendu 24 000 tonnes de tabac en 2011 (ce qui équivaudrait à 24 milliards de cigarettes) pour un chiffre d'affaires de 110 million de dollars.

APS

ODEJ D'AIN DEFLA

L'internet une arme à double tranchant ?

• « Protection des enfants dans le cyberspace »

Salim Ben

L'Internet est un formidable outil d'information et de communication. De plus en plus, il deviendra pour tous ce qu'il est déjà pour certains : une réalité. Cet enthousiasme ne doit pas effacer ou minimiser les difficultés, l'Internet est également un vecteur de plusieurs risques : la standardisation culturelle, l'uniformisation linguistique, les publicités agressives à l'égard des enfants, le racisme, la surinformation, la pédophilie, les phénomènes sectaires, « la cyber dépendance », les violences de toute nature, etc.

Face à ces formes, une journée d'étude et de sensibilisation sur le thème « Protéger les enfants dans le cyberspace », s'est déroulée au cours de la dernière semaine, au niveau de l'Odej du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla, en présence du directeur de la DJS de la wilaya, en l'occurrence M. Bouzidi Ali, des professeurs conférenciers de l'Université de Khemis Miliana et d'experts en la matière. Des représentants d'institutions nationales, de service Internet, de cybercafés, des associations et de la société civile ont également pris part à cette manifestation, qui a été organisée par l'association de la wilaya Info-Com.

L'ouverture de cette journée, a été donnée à M^e Bouamama Faiza, spécia-



liste en psychologie des enfants a indiqué les effets de l'Internet sur le comportement des enfants et que les enfants doivent être « contrôlés et orientés, que ce soit à la maison, l'école, au cybercafé ou au centre culturel, car certains sites constituent une véritable menace. Pour M. Hadj Titaouni, spécialiste en information et communications, également chef du département de droit l'Université de Khemis Miliana, a dévoilé un message sur les dangers de cette arme à double tranchant. Il a mentionné des moyens techniques, tel le contrôle parental, estimant néanmoins que la meilleure protection demeure l'éducation. « L'Internet, qui permet d'accéder rapidement et facilement au savoir et l'ouverture sur le monde, est devenu un complément indispensable de l'école et l'université ce qui accroît

considérablement son utilisation régulière et journalière par les enfants. « Seulement, le contrôle est devenu indispensable de nos jours pour protéger nos enfants de ces menaces », ajoute-t-il. Une autre intervention a été donnée par la direction de la Sûreté de wilaya sur la lutte contre la cybercriminalité, le représentant de la Sûreté de wilaya d'Aïn Defla a, pour sa part, indiqué que la stratégie de lutte contre ce phénomène « doit être basée sur un arsenal juridique à même de combattre cette calamité ».

Des recommandations ont été exposées à tous les participants et à la société civile et le mouvement associatif, qui ont un grand rôle à jouer en matière de prévention contre les dangers de l'Internet qui menacent nos foyers et nos enfants.

RELIZANE

Adoption d'enfants: 40 à 45 familles d'accueil recensées chaque année

A Relizane, la « kafala » ou l'adoption d'enfants est une pratique qui commence à s'ancrer dans une société encore marquée par son caractère rural et traditionnel, au regard des dernières statistiques de la DAS.

En effet, la Direction de l'action sociale (DAS) indique qu'entre 40 et 45 familles d'accueil d'enfants adoptifs sont recensées chaque année dans la wilaya.

Selon une assistante sociale à la DAS, les couples stériles sont bien sûr les plus intéressés par cette « kafala », viennent ensuite les femmes célibataires. L'adoption d'enfants par des familles d'accueil est perçue comme la démarche idéale pour permettre à des couples stériles de vivre l'immense bonheur d'élever un enfant et de lui offrir la sécurité et l'amour dont il est privé, assure-t-on de même source. Avant de donner l'aval pour cette adop-

tion selon les préceptes de l'Islam, les dossiers de demandeurs font l'objet d'une étude approfondie qui prend en considération notamment les conditions sociales de la famille d'accueil et ses aptitudes mentale et morale à assumer cet acte louable.

Une commission compétente se réunit à chaque trimestre pour examiner ces dossiers et délibérer, selon la même source. Par la suite, la direction de l'action sociale se charge du suivi de l'adoption en restant en contact permanent avec les familles d'accueil et intervenant à chaque fois qu'il y a manquement ou atteinte aux droits de l'enfant adopté comme par exemple son utilisation à des fins de mendicité, a-t-on ajouté.

La prise en charge d'enfants nés sous X obéit au souci de leur procurer une chaleur familiale et de veiller à leur équilibre psychique, a-t-on souligné.

Nabila partage des sentiments d'amour fraternel et de tendresse. Pour son équilibre psychique, et « pour que l'enfant adoptif ne se heurte pas, dans sa jeunesse, à un complexe psychologique, il doit être informé de son cas à un âge précoce », a souligné Fatima (38 ans), responsable d'un atelier de couture qui a adopté une fille âgée de deux

ans lui donnant toute l'affection et l'éducation voulues. Samia, une fonctionnaire, mère d'une fille aujourd'hui âgée de 15 ans, qui a aussi adopté une fille de deux ans, se dit obligée d'informer l'enfant adoptif en présence d'un psychologue pour ne pas lui causer une crise affective à l'avenir. Cependant, le dilemme auquel est confronté l'enfant adoptif est le désir à l'adolescence de connaître sa mère biologique et les raisons de son abandon. Cette quête est souvent vouée à l'échec et l'adolescent cesse de fonder dans son passé et finit par accepter sa situation, a-t-on évoqué à la DAS. Certains estiment que la solution à ce problème est de sensibiliser la société sur les souffrances de cette catégorie sociale, dans la perspective de lutter davantage contre l'abandon des enfants nés de rapports extraconjugaux.

USA-SIDA

1^{er} cas de guérison fonctionnelle d'un nouveau-né infecté

Une équipe de virologues américains a annoncé dimanche le premier cas de guérison fonctionnelle d'un enfant contaminé à la naissance avec le virus du sida (VIH) transmis par sa mère séropositive non traitée.

Il ne s'agit pas d'une éradication du virus mais du fait que sa présence est tellement faible que le système immunitaire de l'organisme peut le contrôler sans traitement antirétroviral, expli-

quant les virologues. La seule guérison complète officielle reconnue au monde est celle de l'Américain Timothy Brown, dit le patient de Berlin. Il a été déclaré guéri après une greffe de moelle osseuse d'un donneur présentant une mutation génétique rare empêchant le virus de pénétrer dans les cellules. Cette greffe visait à traiter une leucémie.

Dans le cas de l'enfant pouvant désormais contrôler sans traitement son

infection, il avait reçu des antirétroviraux moins de 30 heures après sa naissance. Ce traitement précoce explique probablement sa guérison fonctionnelle en bloquant la formation de réservoirs viraux difficiles à traiter, selon les chercheurs qui ont présenté ce cas à la 20e conférence annuelle sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) réunie ce week-end à Atlanta (Géorgie).

La wilaya de Sétif, premier producteur de lait frais en Algérie

La wilaya de Sétif occupe la première place dans le pays en tant que producteur de lait frais avec plus de 245 millions de litres de lait en 2011-2012, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA), Ali Zerarga.

Cette production couvre 8 % des besoins nationaux, selon le même responsable qui a également précisé qu'une partie importante de cette production, soit plus de 90 millions de litres a été collectée. Ce résultat a été ob-

tenue, selon M. Zerarga, à la faveur du soutien accordé par l'Etat au développement de cette filière qui suscite de plus en plus d'engouement auprès des agriculteurs de la wilaya des Hauts-Plateaux.

Quelque 4 100 éleveurs possédant un cheptel bovin de 28 374 têtes, dont 7 300 vaches laitières, activent aujourd'hui dans cette wilaya, selon le responsable des services agricoles.

«Des efforts continueront à être consentis dans la wilaya de Sétif pour promouvoir et développer davantage cette

filière qui devrait être considérablement boostée par la réception prochaine du projet des grands transferts qui permettra d'augmenter les superficies irriguées à 36 000 hectares à partir des barrages d'Iraguéné (Jijel) et de Kherrata (Béjaïa)», a encore ajouté M. Zerarga.

La wilaya de Sétif dispose actuellement d'un réseau de 150 collecteurs adhérents au programme de soutien, de 7 unités de transformation et d'une main-d'œuvre de plus de 109 000 personnes.



CHYPRE-UE Le Commissaire européen insiste sur l'«importance systémique» de Chypre au sein de la zone euro

Le commissaire européen aux Affaires économiques Olli Rehn a insisté sur l'*«importance systémique»*, au sein de la zone euro, de Chypre, qui pourrait être conduit à en sortir faute d'une aide financière européenne, a-t-il indiqué dans un entretien au journal *Spiegel* publié lundi.

*«Même si vous venez d'un grand pays européen, vous devez savoir que chaque membre de la zone euro a une importance systémique», a déclaré M. Rehn à l'hebdomadaire pour savoir si le pays avait besoin d'un plan de sauvetage. Interrogé sur le même dossier par le journal *Tagesspiegel* dimanche, le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, affirme que le problème chypriote n'est *«pas facile à régler»*, mais il estime qu'une solution *«appropriée»* doit être trouvée.*

Le nouveau président de Chypre, Nicos Anastasiades, doit prendre ses fonctions jeudi, avec pour tâche principale de négocier un plan de sauvetage crucial pour l'île méditerranéenne, au bord de la faillite.

L'avenir s'annonce en effet sombre pour l'île: après une contraction de 2,3% de l'économie en 2012, les dernières prévisions de la Commission européenne évoquent une nouvelle baisse en 2013 (-3,5%), sans perspective de reprise avant 2016, et le chômage a plus que doublé en 18 mois pour atteindre 14,7%. Son ministre des Finances devait d'ailleurs participer lundi à la réunion de l'Euro groupe, qui doit aborder les conditions d'un plan d'aide pour Chypre, estimé à 17 milliards d'euros, dont jusqu'à 9 milliards pour renflouer les banques plombées par leur exposition à la dette grecque.

Avant de mettre la main à la poche, l'Union européenne et le Fonds monétaire international souhaitent obtenir des garanties sur la *«viabilité»* de la dette chypriote, instruits par les vicissitudes du programme d'aide accordé en 2012 à la Grèce.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Plus de 80 entreprises algériennes au Forum algéro-catalan prévu le 14 mars

Plus de 80 entreprises algériennes des secteurs public et privé prendront part au Forum algéro-catalan prévu le 14 mars prochain à Barcelone pour explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues espagnoles, a indiqué hier à Alger un responsable de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref).

Le climat des affaires en Algérie et les opportunités d'investissement qu'elle offre, les moyens d'intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays ainsi que des témoignages d'entreprises catalanes présentes en Algérie seront au menu de cette rencontre d'une journée, a précisé M. Rachid Reddafi, responsable à l'Aniref, lors d'une conférence de presse. Elle sera

suivie de rencontres d'affaires (B to B) entre opérateurs et investisseurs algériens et plus d'une cinquantaine de leurs homologues de la région autonome de Catalogne, afin de se connaître davantage et étudier la possibilité de nouer des partenariats, a-t-il ajouté. L'échange d'expériences dans la création des zones industrielles sera également au centre de ce forum, avait indiqué la Directrice générale de l'Aniref, Mme Hassiba Mokraoui. L'Aniref veut tirer profit du *«savoir-faire espagnol dans la création de polygones industriels»* (parcs industriels de nouvelle génération), un segment dans lequel l'organisme algérien a des contacts avec plusieurs établissements espagnols pour d'éventuels projets com-

muns, avait-elle affirmé à l'APS. *«On est toujours en contact avec des Espagnols par ce qu'ils ont un savoir-faire dans la création de polygones industriels et ils possèdent une expérience avérée dans ce domaine»,* avait précisé la responsable de l'Aniref qui a souligné l'opportunité de cette rencontre internationale pour drainer de nouveaux investissements étrangers en Algérie. L'Algérie compte créer 42 nouvelles zones industrielles pour un investissement total de 88 milliards de DA. Outre les entreprises publiques et privées, le Forum verra la participation de représentants du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, du Forum des chefs d'entreprises (FCE), du Club des entrepreneurs et indus-

triers de la Mitidja (CEIMI) et de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne. En plus du BTPH, plusieurs secteurs d'activités comme l'industrie électrique et électronique et le machinisme agricole, seront discutés lors de cette rencontre co-organisée par l'Aniref, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et Accio, une agence publique de promotion des entreprises espagnoles à l'étranger. Présente déjà dans une quinzaine de pays, Accio ouvrira prochainement un bureau en Algérie, indique M. Reddafi.

L'organisation du Forum algéro-catalan a été décidée lors du Forum algéro-espagnol, tenu en octobre 2012 à Madrid.

L'euro recule sur fond d'inquiétude en zone euro

L'euro poursuivait sa baisse hier, affecté par un regain d'inquiétude en eurozone, le marché optant pour le prudence et afflant vers les actifs jugés les plus sûrs avant une réunion de l'Eurogroupe qui devrait se pencher sur l'impassie politique en Italie et sur le cas de Chypre, au bord de la faillite.

La devise européenne valait 1,2991 dollar en fin de matinée contre 1,3018 dollar vendredi soir. Elle baissait également face à la devise nippone, à 121,55 yens contre 121,79 yens vendredi soir.

Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 93,57 yens comme vendredi soir.

Outre l'*«importance systémique»* au sein de la zone euro de Chypre dont les banques sont plombées par leur expo-

sition à la dette grecque, l'impassie politique dans laquelle se trouve l'Italie pèse lourdement sur la monnaie unique depuis une semaine, suite aux élections parlementaires de fin février qui ont placé le pays dans un périodes d'instabilité peu favorable pour une économie très lourdement endettée et plongée dans la récession, soulignaient les analystes.

Dans ce contexte, la monnaie unique était tombée vendredi à 1,2967 dollar, son niveau le plus faible depuis le 11 décembre, avant d'amorcer un léger rebond.

L'agence d'évaluation financière Fitch Ratings a rappelé vendredi que cette impasse politique accroissait la *«pression sur la note souveraine du*

«pays», actuellement à *«A-»*, assortie d'une perspective négative. Par ailleurs, la prudence des cambistes était exacerbée dans l'attente d'indicateurs économiques majeurs et des décisions de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque d'Angleterre (BoE), relevaient encore les analystes.

De son côté, la livre britannique montait un peu face à la monnaie unique, à 86,42 pence pour un euro, mais baissait légèrement face au billet vert, à 1,5030 dollar.

La devise helvétique gagnait du terrain face à l'euro, à 1,2255 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9433 franc suisse pour un dollar.

ENERGIE

Lancement prochain de deux projets de raffineries à Tiaret et Biskra

Les projets de réalisation de deux raffineries à Tiaret et Biskra seront lancés prochainement, a annoncé, dimanche à Oran, le vice-président de l'activité Aval du groupe Sonatrach, M. Abdelkader Benchouia.

Le site devant abriter le projet de la raffinerie de Tiaret fait l'objet actuellement d'études du sol, géologiques et d'ingénierie, en prévision du lancement de sa réalisation. Il sera procédé dans

les prochaines semaines à l'élaboration des cahiers de charges, a indiqué le même responsable à l'APS en marge de la cérémonie de clôture de l'exposition sur les activités du groupe Sonatrach, organisée au Centre de conventions «Mohamed Benahmed».

Le projet sera réalisé sur une superficie globale de 1 400 hectares à Tiaret dont 300 ha destinés à l'unité de raffinage du pétrole brut et le reste aux struc-

tures pétrochimiques, a-t-on ajouté. La raffinerie de Tiaret, qui traitera environ 5 millions de tonnes de brut par an, produira des dérivés du gaz de pétrole liquéfié dont le propane, le gasoil léger, le fuel et ses dérivés, les lubrifiants et le nafta dont on extrait l'essence normal et super, en plus du kérósène et autres produits. Le projet de la raffinerie de Biskra enregistre la même dynamique et sera conçu selon

les mêmes caractéristiques, a encore indiqué M. Benchouia qui a signalé que deux autres projets de raffineries, qui seront réalisés dans deux autres sites, font l'objet de préparation. La valeur des quatre investissements, qui entreront en service à l'horizon 2017, est estimée à 14 milliards de dollars, a signalé le responsable de l'activité Aval. Cette exposition, organisée par le groupe Sonatrach depuis le 26 février

dernier, a drainé des cadres et étudiants universitaires notamment des stagiaires de l'Institut algérien du pétrole (IAP) d'Oran.

Cette exposition, organisée dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de nationalisation des hydrocarbures et le cinquantenaire de l'indépendance nationale, a abordé les différentes étapes de développement de Sonatrach.

Programme du mardi 5 mars 2013



09h30 : Le soleil et la vérité (15) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (07) - Documentaire
10h30 : Loulou (08) - Dessin animé
11h00 : Questions d'actu «rediff» - Information
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Yakoute (13) - Feuilleton double
13h45 : Ziyarat la tounssa (01) - Documentaire
14h20 : Yaoumiyat moudir ame (22) - Feuilleton arabe
15h20 : Sabeq el madjarate (03) - Dessin animé
16h00 : Football «USMA/USMH» (Coupe d'Algérie/8 final) - Sport
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : Le soleil et la vérité (16) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Vestiges et patrimoine «Laghouat 1^{re} partie» - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Uni-vert - Emission de société
22h00 : Gala artistique - Gala
23h00 : Expression libre - Emission culturelle
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 De mères en filles - Télémag humo-ristique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Télé-réalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Nazirah et Jean-Pierre, Charente - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:39 Météo
20:45 Après le zoh, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:35 D'House - Série hospitalière - Té- reurs nocturnes - Saison 8 (18/22)
22:25 D'House - Série hospitalière - Le divin enfant - Saison 5 (11/24)
23:20 Confessions intimes - Magazine de société



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Bien comprendre sa facture d'eau
13:56 Expression directe - Magazine politi- que - PS
14:00 Toute une histoire - Magazine de société - Ces mères qui se battent pour leur enfant
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:20 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon passé m'a rattrapé
16:45 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
Mon colocataire est violent
17:10 Côté match - Multisports
17:15 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:54 CD'aujourd'hui - Variétés
18:00 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
19:00 Mot de passe - Jeu
19:29 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Histoire d'un rêve - Magazine de services
20:43 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations



20:44 Météo 2
22:45 Nos seins, nos armes - Société
23:55 Viol, elles se manifestent - Société



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de dé- couvertes
13:40 Le bureau des affaires sexistes - Série humoristique - La valorisation des métiers
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Impossible séparation - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Où est passée la mariée ? - Saison 1
14:50 Kéno - Loterie
14:55 Cyclisme - Paris - Nice 2013. 2^e étape : Vimy
16:20 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:55 Harry - Jeu
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Maga- zine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste



=
21:40 Famille d'accueil - Série dra- matische - Le jugement de Salomon - Saison 11 (6/12)
22:30 Famille d'accueil - Série dra- matische - Terre d'accueil - Saison 7 (9/10)
23:20 Météo
23:25 Soir 3
23:55 Maigret - Télémag policier - Mai- gret chez les riches



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour - Best of
12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Dexter - Série dramatique - En eaux profondes - Saison 7 (5/12)
14:55 Dexter - Série dramatique - Je t'aime moi non plus - Saison 7 (6/12)
15:50 Les nouveaux pirates de l'informa- tique - Société
16:20 Chaotic order - Court métrage d'animation
16:25 Echange standard - Comédie
18:10 Kaira shopping - Série humoris- tique - Le grizzley - Saison 2
18:15 Les Simpson - Série d'animation - Le rap de Bart - Saison 16 (9/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
23:05 Au pays du sang et du miel - Drame



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Le retour de monsieur Edwards - Saison 6 (11/26)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humo- ristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culi- naire
13:45 Ecoutez votre cœur - Télémag dra- matische
15:40 Lettres à un ange - Télémag senti- mental
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu
Paris
18:45 100 % mag - Magazine d'informa- tion
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humo- ristique
22:45 Edward aux mains d'argent - Film fantastique

La sélection



20:50

D'House - Série hospitalière

Durée : 0h45 - Acteurs : Hugh Laurie, Robert Sean Leonard, Jesse Spencer - Réalisateur : David Stratton
Poupées d'amour - Saison 8 (17/22)
Un homme arrive à l'hôpital : il a pleuré des larmes de sang lors d'une fête foraine. L'équipe découvre qu'il vit une relation étrange avec une pou- pée.



20:45

La maison préférée des Français - Divertissement



Durée : 2h00 - Présentateur : Stéphane Bern
Voyage à travers les régions de France, à la découverte de 22 maisons construites dans le respect de la tradition, typiques de l'architecture et du savoir-faire local. Il a fallu aux propriétaires une grande dose de patience et de créativité pour se lancer dans les laborieuses étapes de rénovation et de restauration de ces étonnantes bâties. Passionnés, comme de nombreux Français, par la décoration et le bricolage, ils estiment avoir façonné leur domicile idéal. Stéphane Bern dévoile le classement de la maison qui, par sa beauté, son charme et son histoire, a le plus séduit le public.



20:45

Famille d'accueil - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteurs : Virginie Lemoine, Christian Charmetant, Samantha Ré- nier - Réalisateur : Véronique Langlois
Prête à tout - Saison 11 (5/12)
Marion prend en charge Safi, une adolescente de 16 ans. Alors qu'elle a tout pour elle, la jeune fille subit l'influence néfaste de son petit ami.



20:55

Anonymous - Thriller

Durée : 2h10 - Acteurs : Rhys Ifans, Vanessa Redgrave, Se- bastian Armesto - Réalisateur : Roland Emmerich
Une intrigue politique de haut vol à la cour d'Elizabeth I^e per- met à un obscur comédien, Shakespeare, d'endosser les brillantes pièces écrites par un autre.



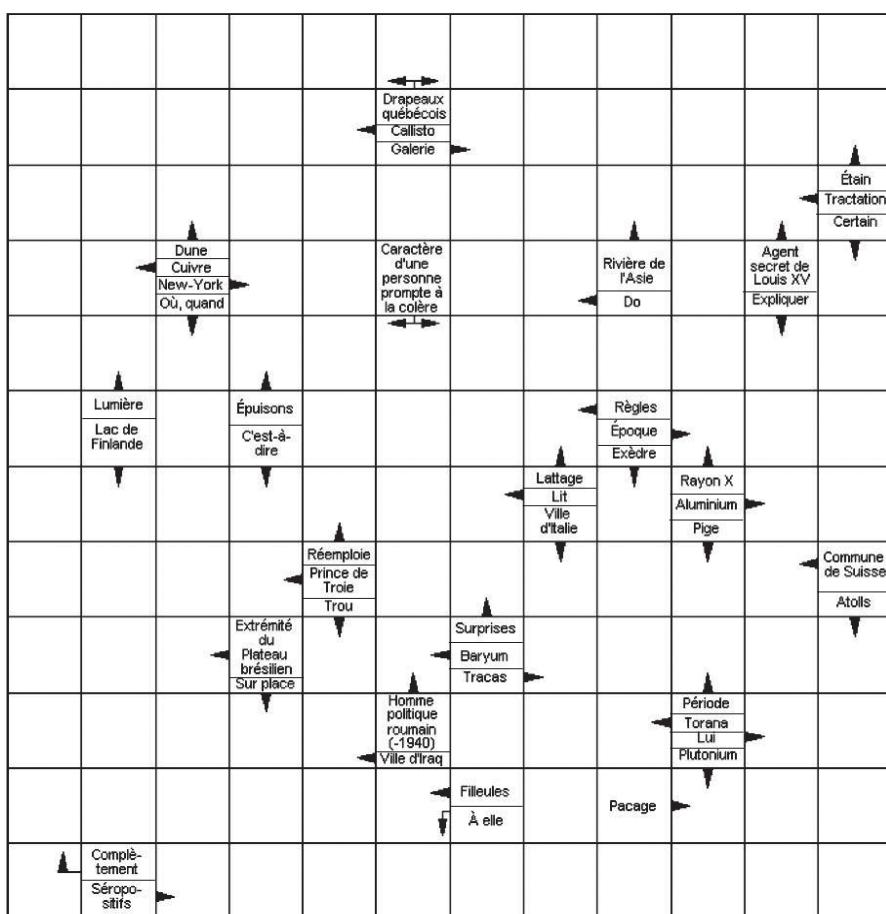
20:50

Alice au pays des merveilles - Film fantastique

Durée : 1h55 - Acteurs : Mia Wasikowska, Johnny Depp, Helena Bonham Carter - Réalisateur : Tim Burton
En suivant un lapin, une jeune fille tombe dans un monde merveilleux. Elle y croise d'étranges créa- tures et apprend qu'elle doit terrasser un monstre.



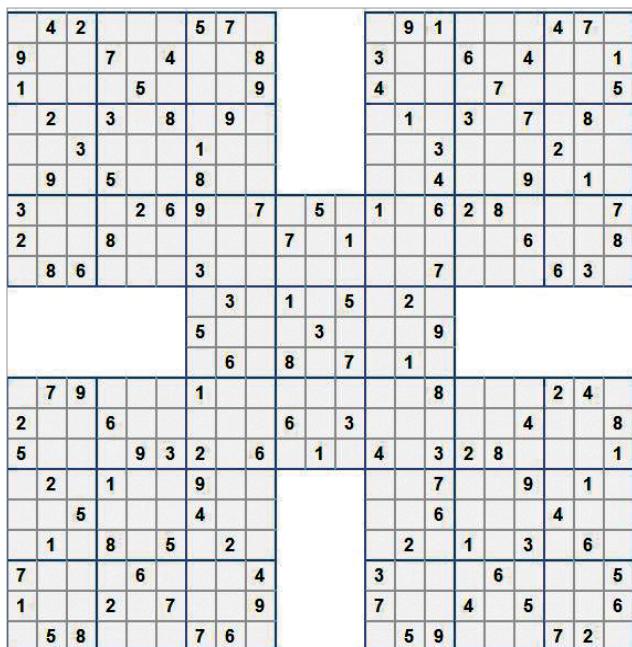
Mots fléchés n°212



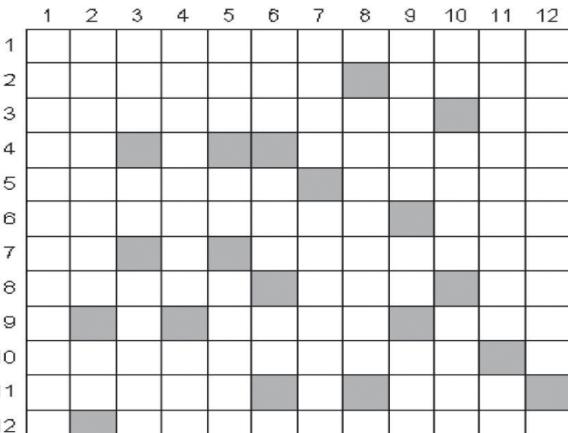
Samurai-sudoku n°212

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°212



Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbrés des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

H A N D B A L L

FAHB

Les membres du bureau fédéral suspendus non-réhabilités pour l'AG ordinaire

Les membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (Fahb), suspendus lors du mandat olympique 2009-2012, n'ont pas été réhabilités et ne pourront donc pas assister aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue lundi au siège du Comité olympique algérien à Alger, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de l'instance fédérale. La composante de cette AGO, arrêtée à 84 personnes, a été officiellement lors de discussions qui se sont déroulées la semaine dernière au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) entre les représentants de la Fahb et ceux de la direction générale des sports de la tutelle, précise-t-on de même source. La première division masculine sera représentée par 18 membres, tandis que 11 membres représenteront la première division féminine.



V O L L E Y B A L L

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (JUNIORS - 2^E J)
L'Algérie bat la Sierra Leone (3-0)**

La sélection algérienne de volley-ball (juniors-garçons) a battu la Sierra Leone par 3 sets à 0, en match comptant pour la 2^e journée du Championnat d'Afrique des Nations de la catégorie (Groupe A), disputé dimanche à Sidi Bou Saïd (banlieue de Tunis).

La formation algérienne exemptée lors de la journée inaugurale jouée samedi, sera opposée lundi à la sélection du pays

organisateur, la Tunisie, avant d'affronter respectivement le Congo (mardi) et le Rwanda (mercredi).

Cette compétition prévue du 2 au 10 mars, regroupe dix pays répartis en deux groupes de 5 chacun. Les deux premiers seront qualifiés pour les demi-finales et également pour le championnat du monde qui aura lieu en Turquie, du 22 août au 1^{er} septembre 2013.

B O X E

**TIZI-OUZOU
Gala international
le 9 mars à Azazga**

La salle omnisports du lycée Chihani Bachir de la ville d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou), abritera, samedi 9 mars, un gala international de boxe, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette compétition, organisée par le club sportif amateur Jeunesse sportive d'Azazga (JSA) regroupera, entre autres, des pugilistes de Tizi Ouzou, Bouira, Tipasa et ceux du Csna Nouzonville-Ardennes (France). «Nous avons programmé, à l'occasion de ce gala international, 15 combats pour toutes les catégories : écoles, minimes, cadets, juniors et seniors», a expliqué Nassim Aoua, secrétaire de la section boxe au sein de la JSA, ajoutant que l'objectif de cette rencontre sportive est d'arriver, à l'avenir, à organiser régulièrement, chaque année, un tournoi international de boxe dans la ville d'Azazga.

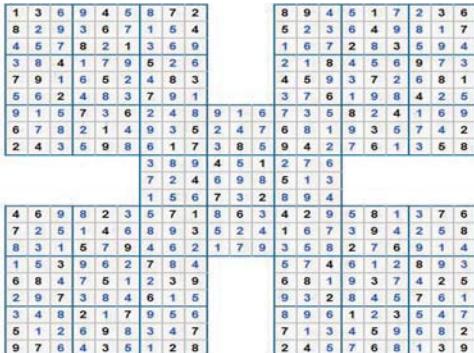
La section boxe de la JS Azazga a vu le jour durant les années 1980, à l'initiative d'un grand pugiliste de la région en l'occurrence M. Saïd Bachir qui a fait un parcours riche dans la pratique du noble art. Il a notamment pris part à une compétition internationale de boxe au Mexique, en 1958. Sur le plan des résultats, la section conserve une moisson de titres décrochés aussi bien à l'issue de compétitions nationales que régionales.

C Y C L I S M E

**TOUR DES FLANDRES-
2013 (2^E ÉTAPE)
Youcef Reguigui
à la 71^e place**

Le cycliste algérien de l'équipe professionnelle continentale MTN-Qhubeka (Afrique du Sud), Youcef Reguigui a terminé à la 71^e place, lors de la deuxième étape du Tour des Flandres (Belgique), courue entre Brugge et Harelbeke. Youcef Reguigui (24 ans) a parcouru l'étape, longue de 175,4 km, en 4h 06mn 12 sec.

Vendredi, Reguigui avait terminé à la 151^e place au prologue de 7 km avec un temps de 9 mn 10 sec. La troisième et dernière étape de ce Tour des Flandres est prévue pour ce dimanche entre les villes de Nieuwpoort et Ichtegem (181,8 km).

Solution Samurai-sudoku N°211**Solution Mots Croisés N°211**

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUB■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCŒUR
RESTAS■ENTRE

Solution Mots Fléchés N°211

PUTREFACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

**COUPE D'ALGÉRIE SENIORS
DAMES (1/8 FINALE)****Programme des rencontres**

Le programme des rencontres des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie de handball séniors (dames), prévues mardi prochain.

A Sétif : CS Mouloud Mammeri - CRB Mila (9h00)

A Sétif : GS Pétroliers - NRF Constantine (11h00)

A Sétif : FS Constantine - HBC El Biar (12h30)

A Constantine : JS Awzlaguen - ESFOR Tougourt (11h00)

A Oued Sly : RJJ Alger - HBC Gdyel (14h30)

A Sidi Bel Abbès : IRF Oran - HHB Saïda (13h30)

La rencontre OJS Constantine-ASFAK Constantine a été annulée (forfait de l'OJS). L'équipe du CH Bachdjarah est exempte de ce tour

B A S K E T B A L L

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (15^E J - MISE À JOUR)**IRBBA-GSP
aujourd'hui à M'sila**

L'IRB Bou Arréridj accueille le GS Pétroliers, mardi à partir de 14h00 à M'sila, pour le compte de la mise à jour de la 15^e journée du championnat d'Algérie de super-division de basket-ball (groupe A). Les autres matches du groupe A de cette journée s'étaient déroulés samedi et avaient donné lieu aux résultats suivants :

	Pts	J
1. CRB Dar El Beida	28	15
2. GS Pétroliers	27	14
3. USM Blida	24	15
4. O. Batna	23	15
5. IRBB Arréridj	22	14
6. MS Cherchell	21	15
--. USM Alger	21	15
8. COBB Oran	20	15
9. ASMI Blida	19	15
10. AU Annaba	16	15

Classement	Pts	J
1. CRB Dar El Beida	28	15
2. GS Pétroliers	27	14
3. USM Blida	24	15
4. O. Batna	23	15
5. IRBB Arréridj	22	14
6. MS Cherchell	21	15
--. USM Alger	21	15
8. COBB Oran	20	15
9. ASMI Blida	19	15
10. AU Annaba	16	15

COUPE D'ALGÉRIE

CRBAF-CRB et USMA-USMH, des affiches indécises pour boucler les 1/8 de finale



Les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football (seniors) prendront fin aujourd'hui avec le déroulement d'une affiche indécise entre le surprenant leader de la Ligue 2, le CRB Aïn Fekroun et le CR Belouizdad, et un derby algérien alléchant USM Alger - USM El-Harrach.

La première partie des huitièmes de finale s'est déroulée vendredi et samedi et a vu une qualification sans peine des grosses cylindrées du championnat d'Algérie de Ligue 1. Mardi, ce sera au tour du CRBAF de défier le CRB à partir de 14h00 au stade Demène Debibh d'Aïn M'lila où les locaux restent invincibles cette saison, ne se faisant accrocher que par l'ES Mostaganem (0-0) lors de la 13^e journée du championnat de L2.

Les hommes de Foued Bouali, distancés en championnat et éliminés de la coupe des clubs de l'Union arabe de football (Uafa), sont donc avertis. Ils n'ont plus que la coupe d'Algérie pour sauver leur saison mais doivent se méfier de cette équipe d'Aïn Fekroun, coriace à domicile et en passe de réaliser une accession historique en L1.

L'affiche du jour aura pour théâtre le temple olympique du

5-Juillet qui abritera le derby de la capitale entre Usmites et Harrachis à partir de 16h00. La dernière confrontation entre les deux équipes en coupe d'Algérie remonte à la saison dernière, lorsqu'«Sem Sem» avait éliminé l'USMA aux tirs au but en quart de finale de l'épreuve. Cette année, le sort a voulu que les deux équipes s'affrontent en huitième de finale et bien malin celui qui pourra avancer le résultat de cette empoignade indécise.

Les Rouge et Noir de Rolland Courbis, 4^e en championnat, restent sur une facile qualification au dernier carré de la coupe de l'Uafa et veulent bien prendre leur revanche face aux poulains de Boualem Charef, dauphins de l'ES Sétif et qui commencent à prendre goût à Dame coupe après avoir atteint la finale en 2011 et la demi-finale en 2012.

Le programme d'aujourd'hui

Programme des matches des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football (seniors) qui auront lieu mardi :

CRB Aïn Fekroun - CR Belouiz-

dad (14h00)
USM Alger - USM Harrach (16h00)

Résultats des matches disputés vendredi et samedi :

MC Oran - ASO Chlef 2-0
WA Tlemcen - AS Aïn M'lila 1-1 (WAT qualifié aux tirs au but 3-2)
MC Alger - USM Aïn Beïda 3-0
NA Hussein Dey - MO Béjaïa 2-1 (après prolongation)
CS Constantine - USM Blida 3-1
JSM Chéraga - ES Sétif 0-3



Tirage au sort des quarts de finale jeudi

Le tirage au sort des quarts de finale de la coupe d'Algérie de football (seniors) aura lieu, jeudi 7 mars à 11h30 à l'hôtel Sheraton d'Alger, annonce, dimanche sur son site, la Fédération algérienne de football (FAF). Le tirage au sort concerne les équipes, MC Alger, WA Tlemcen, MC Oran, ES Sétif, CS Constantine, NA Hussein Dey, en attendant les qualifiées des matches de huitièmes de finale prévus mardi : CRB Aïn Fekroun - CR Belouizdad et USM Alger - USM Harrach. Par ailleurs, l'instance fédérale annonce le tirage au sort des différents tours de la compétition réservée aux jeunes catégories, pour mercredi au siège de la Ligue de football professionnel (LFP). Le tirage au sort de la catégorie des moins de 21 ans (U-21) aura lieu dans la matinée (11h00), tandis que celui des U20, U17, U15 et U13 se déroulera l'après-midi (14h30).

Les équipes qualifiées aux quarts de finale des U-21 et aux demi-finales des U20, U17 et U15 : U21 : AB Merouana, USM Alger, USM El-Harrach, MC Oran, ES Sétif, CA Batna, ASO Chlef, NA Hussein Dey.

U-20 : WM Tébessa, ASM Oran, USM Blida, USM Alger.

U-17 : JS Kabylie, ES Sétif, ES Guelma, US Biskra.

U-15 : USM Blida, ASO Chlef, Paradou AC, ES Sétif

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/32 DE FINALE)

ASFA Yennenga - ES Sétif et JSM Béjaïa - Asante Kotoko

L'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, affrontera le club burkinabé de l'ASFA Yennenga tandis que la JSM Béjaïa se mesurera aux Ghanéens d'Asante Kotoko en 1/32 de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des matches du tour préliminaire retour qui ont pris fin dimanche.

L'ESS était exemptée du premier tour tandis que la JSMB a écarté sans trop de peine les Nigériens d'Olympic (aller 3-0, retour 0-0). L'Aigle noir de Sétif jouera à l'extérieur le match aller entre le 15 et le 17 mars avant d'accueillir l'ASFA Yennenga du 5 au 7 avril. De son côté, la JSMB jouera d'abord à domicile contre l'Asante Kotoko avant de se déplacer à Accra pour le match retour.

ASFA Yennenga (Bur) - Entente Sétif (Alg)
JSM Béjaïa (Alg) - Asante Kotoko (Gha)



Zamalek (Egy) - Vita Club (Cod)
Saint George (Eth) - Djoliba (Mli)
CA Bizertin (Tun) - Dynamos (Zim)
Tusker (Ken) - Al-Ahly (Egy)
Zanaco (Zam) - Orlando Pirates (Rsa)
Mochudi Centre Chiefs (Bot) - TP Mazembe (Cod)
Vital'O (Bdi) - Enugu Rangers (NGR)
Recreativo Libolo (Ang) - Al-Merreikh (Sud)
Primeiro Agosto (Ang) - Espérance Tunis (Tun)
FUS Rabat (Mar) - Union Douala (Cmr)
Sewe San Pedro (Civ) - Al-Hilal (Sud)
AFAD Djekanou (Civ) - Coton Sport (Cmr)
Casa Sport (Sen) - Stade Malien (Mli)
Kano Pillars (Ngr) - AC Léopards (Cgo).

Les matches aller se dérouleront du 15 au 17 mars, tandis que la manche retour est prévue du 5 au 7 avril.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/32 DE FINALE)

L'USMA hérite des Camerounais de Panthère Ndé

L'USM Alger, unique représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football, affrontera le club camerounais de Panthère sportif du Ndé, lors des 1/32 de finale de la compétition dont le tour préliminaire a pris fin dimanche.

Les hommes de Rolland Courbis étaient exemptés du tour préliminaire, tandis que le Panthère sportif du Ndé a écarté le club tchadien d'Elect Sport (aller 2-0, retour 1-1). L'USMA, 4^e en championnat d'Algérie et toujours en course en coupe des clubs de l'Union arabe de football (Uafa) où elle est qualifiée pour les demi-finales, jouera le match aller face aux Camerounais au stade Omar Hamadi de Bologhine entre le 15 et le 17 mars. La manche retour est prévue au Cameroun du 5 au 7 avril. Voici, par ailleurs, le programme complet des 32es de finale de la coupe de la Confédération avec ajout du club équato-guinéen de Panters, dernier qualifié aux dépens des Guinéens du FC Séquence :

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. CENTRE)/18^E J, MISE À JOUR La JSMC accueille le MC Mekhadma

La JSM Chéraga, éliminée samedi de la coupe d'Algérie de football par l'ES Sétif (3-0), accueillera le MC Mekhadma mardi à partir de 14h00 pour le compte de la mise à jour de la 18^e journée du championnat amateur, groupe centre.

A Chéraga : JSM Chéraga - MC Mekhadma (14h00)

Déjà joués :

	Classement	Pts	J
1. A Boussaâda	- USM Chéraga	31	15
2. RC Kouba	- IBK El-Khechna	30	16
3. WRB M'sila	- NARB Réghaïa	29	16
4. ES Ghozlane	- WRB M'sila	22	16
5. JSM Chéraga	- ES Ghozlane	21	15
6. Paradou AC	- JSM Chéraga	19	15
-	- IBK El-Khechna	19	15
-	- WRB M'sila	19	15
-	- NARB Réghaïa	19	15
-	- ES Ghozlane	19	15
10. MC Mekhadma	- Paradou AC	18	15
11. IBK El-Khechna	- MC Mekhadma	17	16
12. NARB Réghaïa	- IBK El-Khechna	16	15
13. WA Boufarik	- NARB Réghaïa	16	15
14. AS Bordj Ghedir	- WA Boufarik	15	16

Exempt : IB Lakhidaria

Classement	Pts	J
1. A Boussaâda	31	15
2. RC Kouba	30	16
3. WRB M'sila	29	16
4. ES Ghozlane	22	16
5. JSM Chéraga	21	15
6. Paradou AC	19	15
-	19	15
-	19	15
-	19	15
-	19	15
10. MC Mekhadma	18	15
11. IBK El-Khechna	17	16
12. NARB Réghaïa	16	15
13. WA Boufarik	16	15
14. AS Bordj Ghedir	15	16

NB: ce classement ne prend pas en considération les résultats de l'Académie FAF.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 1 (MISE À JOUR - 20^È J)

Le WAT joue gros chez le MCEE

Le WA Tlemcen, avec un petit point d'avance sur le premier relégable le MC Oran, sera mis à rude épreuve mardi à partir de 18h00 au stade Massaoud Zouggar d'El-Eulma face au Mouloudia local pour le compte de la mise à jour de la 20^È journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football.



Les Zianides effectueront cependant le long déplacement dans l'Est du pays avec un moral gonflé à bloc puisqu'ils restent sur une retentissante victoire sur le terrain de l'USM El-Harrach (2-1), dauphin du championnat. Le MCEE n'est pas à l'abri, lui non plus, d'une mauvaise surprise

à huit journées de la fin du championnat avec sa 11^È place au classement, devançant de quatre unités seulement le MCO. Des données qui démontrent l'importance des trois points de cette confrontation pour le MCEE et le WAT qui luttent pour leur maintien parmi l'élite, alors qu'un

nul ne ferait l'affaire d'aucune des deux équipes. Pour rappel, cette rencontre avait été reportée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	49	22
2. USM El-Harrach	42	22
3. MC Alger	39	22
4. USM Alger	37	22
5. CS Constantine	36	22
6. CR Belouizdad	33	22
7. JS Kabylie	31	22
8. JS Béjaïa	28	22
9. JS Saoura	27	22
10. ASO Chlef	25	22
11. MC El-Eulma	24	21
--. CABB Arréridj	24	21
13. WA Tlemcen	21	21
14. MC Oran	20	22
--. USM Bel-Abbès	20	22
16. CA Batna	18	22

SÉLECTION ALGÉRIENNE U20

Point de presse de Jean-Marc Nobilo aujourd'hui à Alger

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20), Jean-Marc Nobilo, animera un point de presse mercredi à partir de 11h00 à la salle de conférence du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger (5-Juillet), a indiqué lundi la Fédération algérienne (FAF). Au cours de sa sortie médiatique, le technicien français aura l'occasion d'évoquer la préparation et les chances de son équipe lors

du championnat d'Afrique des U20 qu'organisera l'Algérie du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent. Lors de ce rendez-vous africain, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié à Aïn Témouchent, avec le Bénin, le Ghana et l'Egypte.

Le groupe B, dont les matches se dérouleront à Oran, regroupe le Nigeria, le Mali, la RD Congo et le Gabon.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAÏRA DE OUED EL ALLEG

COMMUNE DE BENI-TAMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2013

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Beni-Tamou lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivant :

REHABILITATION DU STADE COMMUNAL À ZAOUIA 2^{ME} TRANCHE

Après du service marché de la commune, contre paiement de la somme de **2000 00 DA**

Les soumissions doivent comprendre deux offres distinctes conformément au décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 modifiant et complétant le décret présidentiel N° 23/2012 du 18 janvier 2012, portant réglementation des marchés publics.

Le dossier de soumission présenté en deux (02) plis (technique et financier) comprendra les éléments suivants :

A- OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

- Déclaration de probité signée.

- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.

- Certificat de qualification et classification professionnelles dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie 1 et plus (copie légalisée).

- Dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier, CNAS, CASNOS, CACOBATH (copie légalisée).

- Statuts de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie légalisée).

- Casier judiciaire du signataire de la soumission pour les soumissionnaires nationaux (copie légalisée).

- Registre de commerce (nouvelle immatriculation) sauf pour les groupements (copie légalisée).

- Attestation de dépôt légal des comptes

sociaux (les entreprises dotées de la personnalité morale du droit algérien) copie légalisée.

- Les bilans des 03 dernières années (chiffre d'affaires de l'entreprise pour les 03 dernières années) (copie légalisée).

- Le numéro d'identification fiscale (copie légalisée).

- Note technique reprenant la méthodologie du travail à adopter signée.

- Liste des moyens matériels affectés au projet accompagnée des pièces justificatives (C.G., PV de constat d'un huissier de justice accompagné de cartes grises ou contrat de location) (copies légalisées).

- Liste nominative des moyens humains affectés au projet (liste déclaration CNAS) avec C.V du personnel clé (copie légalisée).

- Planning prévisionnel des travaux signé.

- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage (copie légalisée).

B- OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.

- Devis quantitatif-estimatif dûment rempli et signé

- Cadre du bordereau des prix unitaires.

Les soumissions doivent être adressées à : Monsieur le Président de l'APC Beni-Tamou (Rue Amrane Ahmed Beni Tamou)

Sous double enveloppe extérieure anonyme et devront comporter la mention du projet **«A ne pas ouvrir»**

La date du dépôt des offres et fixée à **10 jours** à partir de la publication de l'avis d'appel d'offres national

Les offres doivent parvenir avant la date limite de dépôt des offres et au plus tard le dernier jour de dépôt des offres à **12h00** en deux (02) exemplaires de l'offres technique et de l'offre financière à l'APC BENI-TAMOU

- Daïra de Oued El Alleug - wilaya de BLIDA.

ITALIE - BOLOGNE

Taïder : «Assurer le maintien le plus tôt possible»

Le milieu de terrain algérien de Bologne, Saphir Taïder, a indiqué lundi que l'objectif de son club cette saison était d'assurer le maintien le «plus tôt possible», au lendemain de la large victoire (3-0) contre Cagliari en championnat d'Italie. «Nous voulons assurer le maintien le plus tôt possible. Nous sommes en bonne voie et nous devons continuer à travailler», a déclaré Taïder, buteur face à Cagliari, au site officiel de son club, Bolognafc.it. «Après la blessure, je me suis bien entraîné pour récupérer et je suis content de retourner en forme sur les terrains et d'avoir marqué. Je suis surtout content pour la victoire car c'est la seconde de suite après celle contre la Fiorentina, mardi (2-1), a-t-il ajouté. «Nous devons continuer de cette façon car il manque encore beaucoup avant la fin du championnat et nous sommes conscients de ce que nous pouvons faire», a-t-il conclu. Le joueur algérien, auteur de la première réalisation de son équipe contre Cagliari, a été choisi homme du match par la chaîne de télévision Sky Sport. Il a joué la totalité du match contre les Sardes après avoir été remplaçant contre la Fiorentina. Taïder a été qualifié dernièrement par la Fédération internationale de football (Fifa) pour jouer avec les Verts. Il pourrait faire son apparition sous les maillots national le 26 mars face au Bénin à Blida pour le compte de la 3^È journée du groupe H des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, zone Afrique.



Publicité

الشركة الجزائرية لانتاج الكهرباء

Société Algérienne de Production de l'Electricité

AVIS D'APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE NATIONAL OUVERT

N° 06 /2013/SPE/PC/TIARET

NIF N°00041609644827

LA SOCIETE ALGERIENNE DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE lance un avis appel d'offres à la concurrence national ouvert pour : «Acquisition de quatre (04) postes à souder portable, de deux (02) postes à souder pour atelier et d'un (01) découpage plasma pour La Centrale D'Adrar et de Tiaret»

Les candidats intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

SOCIETE ALGERIENNE DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE
POLE TV/TG CENTRE / UNITE TIARET
SERVICE APPROVISIONNEMENT
ROUTE DE SOUGUEUR BP 77- TIARET - ALGERIE -
Tel : 04 42.57.20 POSTE 271 / 0 40 77 67 88 ou Fax : 0 46.42.00.48

Contre présentation d'un justificatif de paiement par virement bancaire de la somme de 3 000 DA au compte N° 001 00540 0300 301 246/24 ouverts auprès de la Banque Nationale d'ALGERIE

- Les soumissionnaires doivent s'adresser en **Une Seule Etape**, établies séparément, une offre technique, sans aucune référence au prix et une offre financière mentionnant le prix.

- Les offres techniques ainsi que les offres financières établies séparément, doivent être déposées, séance tenante, sous double enveloppe cachetée à l'adresse ci-dessus le 28/ 03 /2013 à 10:00 H

- L'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour à 10:30 H

L'enveloppe extérieure des plis contenant les offres techniques devra comporter les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE NATIONALE OUVERTE
N° 06 /2013/SPE/PC/TIARET
OFFRE TECHNIQUE

L'enveloppe extérieure des plis contenant les offres financières devra comporter les mentions suivantes :
APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE NATIONALE OUVERTE
N° 06 /2013/SPE/PC/TIARET
OFFRE FINANCIERE

Ces deux plis contenus dans une enveloppe fermée et anonyme sans entête ni sigle et ne devront comporter que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE NATIONALE OUVERTE
N° 06 /2013/SPE/PC/TIARET
« OFFRE TECHNIQUE-COMMERCIALE * A NE PAS OUVRIR »

Toutes les offres techniques doivent être accompagnées au moment de la remise des offres ou plus tard à la date limite du dépôt des offres d'une caution de soumission établie au nom de La Société Algérienne de Production de l'Electricité/pole centre /unité Tiaret, d'un montant de 10 000 DA (dix mille Algériens) pour les entreprises de droit algérien émanant d'une banque de droit algérien de premier ordre

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres technico-commerciales pour une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Site Web: www.sonelgaz.dz

Email: service.appros.tiaret@gmail.com

SPE, Société par actions au Capital Social de 35 000 000 000 DA - RC n° 048096448 - 06/16
Siège social : Route Nationale n° 38 Immeubles des 700 Bureaux - Cité de Constantine - Alger
Tél : 021 83 04 00 - Fax : 021 83 05 12
Société du groupe Sonelgaz

CAN-2019

L'Etat du RD Congo sommé de préserver l'indépendance de sa fédération

La Confédération africaine de football (CAF) a exigé du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) de préserver l'indépendance de sa fédération en matière d'organisation, condition sine qua non, d'acceptation de sa candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations en 2019.

«Nous prenons acte de votre dossier de candidature à l'organisation de la 32^e édition de la CAN en 2019, mais avant tout, la CAF vous demande d'annuler la note circulaire,

émanant du ministre des Sports congolais et interdisant l'organisation des matches nationaux aux stades privés», écrit l'instance du football africain, dans sa lettre transmise au Premier ministre congolais Augustin Matata Ponyo et rapportée par le journal *Le Potentiel*.

Les membres de la Linafoot avaient pourtant publié un calendrier, malheureusement rejeté par le ministre des Sports, programmant quelques matches de la Linafoot dans le stade privé, en l'occurrence le stade de Ma-

zembe. Selon le secrétaire de la CAF, Hicham El Amrani, avant que le dossier de la RDC ne soit confronté aux autres dossiers similaires émanant d'autres pays africains dont l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, dans le cadre de l'ouverture des candidatures (vers la fin du premier semestre en cours), le ministre des Sports congolais Baudouin Banzu Mukalay doit le plus vite possible, annuler sa note circulaire interdisant l'utilisation des stades privés surtout pour les matches de la Ligue nationale de football (Lina-

foot).

Selon le journal *Le Potentiel*, la lettre de la CAF oblige le ministre des Sports congolais de respecter les règlements de l'instance africaine, afin de consolider la candidature de la RDC pour l'organisation de la CAN-2019.

«Dans le cas contraire, la RDC ne perdra pas seulement sa candidature, mais sera aussi exposée à des sanctions graves, qui pourraient mettre en difficulté le développement du football congolais».

GUINÉE ÉQUATORIALE

Andoni Goikoetxea nommé sélectionneur

L'Espagnol Andoni Goikoetxea a été nommé à la tête de la sélection de Guinée équatoriale, en remplacement du Brésilien Gilson Paulo, a indiqué dimanche un communiqué de la Fédération équato-guinéenne de football (FEGUIFUT). Goikoetxea, âgé de 56 ans, a réussi en tant que joueur, le triplé

Championnat-Coupe-Supercoupe d'Espagne en 1984, et remporté également le titre national en 1983, sous les couleurs de l'Athletic Bilbao.

Cet ancien défenseur central a totalisé 39 sélections en équipe d'Espagne et fait partie de la sélection finale de l'Euro-1984. En tant qu'entraîneur, il a

notamment dirigé les clubs espagnols du Racing Santander et du Rayo Vallecano. Goikoetxea est aussi tristement célèbre pour avoir brisé la cheville de Diego Maradona lors d'un match de Championnat d'Espagne, ce qui lui avait valu le surnom de «boucher de Bilbao».

SAMEDI À MARRAKECH

Réunion du Comité exécutif de l'Unaf et AG ordinaire

L'Union nord-africaine de football (Unaf) tiendra son assemblée générale, et une réunion de son Comité exécutif, le samedi 9 mars 2013 à Marrakech au Maroc, a rapporté hier le site de l'instance de football nord-africaine.

Sous la présidence du Marocain Ali El Fassi Fehri et en présence des présidents des fédérations nationales affiliées à l'Unaf, la réunion regroupera également, les représentants de la zone Afrique du Nord au sein des bureaux exécutifs de la Fédération internationale

de football association (FIFA), de la Confédération africaine de football (CAF) et de l'Union arabe de football (UAF), ajoute la même source.

Ces réunions permettront aux présents d'évaluer le travail accompli par l'Unaf, au cours de la période écoulée et d'approfondir l'examen d'une série de questions inhérentes aux activités de l'Union au cours de la période d'avenir. L'ordre du jour des réunions comporte, notamment, l'élaboration du programme des

tournois et des compétitions de l'Unaf au cours de l'année 2013. Par ailleurs, les membres présents examineront le projet du budget prévisionnel au titre de l'année 2013, la désignation du vice-président de l'Unaf et la mise sur pied des commissions de l'Union.

Les participants évoqueront, également, le taux d'avancement des mesures et règlements d'acquisition du nouveau siège de l'Unaf à Tunis tout en passant en revue les rapports moral et financier de l'année 2012.

MONDIAL 2014 (PRÉPARATION)

25 joueurs du Malawi retenus pour le match contre la Namibie

Le sélectionneur par intérim du Malawi, Eddington Ng'onamo, a retenu une liste de 25 joueurs pour préparer son match de Windhoek contre la Namibie, prévu le 22 mars, pour le compte des éliminatoires, groupe F, de la coupe du Monde de football (Brésil-2014).

Les joueurs des "Flames" entameront lundi à Blantyre, un stage de présélection, précise la fédération du Malawi de football sur son site.

En délicatesse avec l'ancien sélectionneur Kinnah Phiri, le vétéran de la sélection Fischer Kondowe est de retour, tout comme Sankhani Mkandawire et Douglas Chirambo.

Pour le staff technique, la Fédération ajoute que le sélectionneur par intérim, Ng'onamo signera son contrat dans les prochains jours. Il sera secondé par Patrick Mabedi et Ernest Mtawali. Après deux journées, le Malawi occupe la 3^e position de son groupe avec 2 points, derrière la Namibie (3pts) et le Ni-

geria (4 pts). Le Kenya ferme la marche avec un point. Lors de la prochaine journée, le Nigeria accueillera le Kenya, le 23 mars à Abuja.

Liste des joueurs convoqués:

Gardiens : Charles Swini, Owen Chaima, Richard Chipuwa
Défenseurs : John Lanjesi, Wongani Kaipa, Foster Namwera, Sankhani Mkandawire, George Nyirenda, Lucky Malata

Milieux : Chimanjo Kayira, Frank Banda, Patrick Gunde, Young Chimodzi Jrn, Victor Limbani, Ndaziona Chatsalira, Douglas Chirambo, Miciam Phone, Fisher Kondowe

Attaquants : Ishmael Thindwa, Gabadhino Mhango, Gastin Simkonda, Boniface Kaulesi, Harvey Mkacha, Rodrick Gonani, Moses Nankumba.

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (26^e J)

le FC Grenade tombe à domicile face à Majorque

L'équipe du FC Grenade, où évoluent les deux joueurs algériens, Yacine Brahimi et Hassan Yebda, s'est inclinée dimanche à domicile face au Real Majorque (1-2), en match comptant pour la 26^e journée du championnat d'Espagne de football. Le FC Grenade a ouvert le score à la 9^e minute du jeu par l'entre-

mise de Nolito, avant qu'Alejandro Alfaro ne remette les pendules à l'heure à la 13^e. Tomer Hemed a offert la victoire à Majorque au temps additionnel (90'+4). Yacine Brahimi, qualifié mercredi par la Fédération internationale de football (FIFA) pour jouer avec l'Algérie, est entré au cours du jeu à la 66^e en remplacement

de son coéquipier Nolito. Le milieu international algérien, Hassan Yebda, n'a pas été convoqué pour ce match, en raison d'une blessure au genou. A l'issue de cette défaite, le FC Grenade stagne à la 16^e place au classement de la Liga avec 26 points, à trois longueurs du premier relégable, Celta Vigo.

NBA - SAN ANTONIO

Tony Parker, blessé, sera absent un mois



Le Français Tony Parker sera absent pour quatre semaines en raison d'une entorse à la cheville gauche, a annoncé le club de NBA samedi après l'IRM passée par le joueur.

Le meneur de jeu français, meilleur marqueur des Spurs cette saison, s'est tordu la cheville à la réception d'un lay up à cinq minutes de la fin du troisième quart temps du match contre Sacramento vendredi (130-102) et a dû être porté par les épaules jusqu'aux vestiaires. Parker, qui a fêté le mois dernier sa cinquième sélection à l'All Star Game, affiche 21 points et 7,5 passes décisives de moyenne par match cette saison. Ces chiffres montent à 27 points et 8 passes pour les dix derniers matches.

Les Spurs, meilleure équipe de NBA cette saison avec 46 victoires pour 14 défaites, vont être privés de leur meneur de jeu pour une douzaine de matches et notamment les chocs face à Oklahoma, le 11 mars et Miami, le 31 mars.

TENNIS-ATP- DUBAI

Victoire finale de Novak Djokovic devant le Tchèque Tomas Berdych



Le Serbe Novak Djokovic, n°1 mondial, a remporté le tournoi ATP de Dubaï aux dépens du Tchèque Tomas Berdych en deux sets (7-5, 6-3) samedi en finale.

Djokovic, vainqueur de l'Open d'Australie en début d'année, enlève ainsi son 2^e titre en 2013. Berdych, finaliste à Marseille dimanche dernier, a éliminé le Suisse Roger Federer en sauvant trois balles de match vendredi en demi-finales.

BOXE-WBA

Le Cubain Abril conserve son titre WBA des légers face à l'Ougandais Bogere

Le Cubain Richard Abril a conservé son titre WBA des légers en battant l'Ougandais Sharif Bogere aux points sur décision unanime des juges, samedi à Las Vegas (Nevada).

Le Cubain de 30 ans (18 victoires, 3 défaites et 1 nul) a été noté 115-111, 116-110 et 116-110 par les trois juges pour infliger à l'Ougandais sa première défaite en 24 combats chez les professionnels.

Manchester United Vs Real Madrid

Le choc des titans

Manchester United et le Real Madrid ont bien préparé leurs retrouvailles mardi en huitième de finale retour de la Ligue des champions en s'imposant dans leurs championnats respectifs.



Casillas présent

Bien qu'on ne soit pas sûr qu'il soit titulaire, José Mourinho a convoqué le capitaine madrilène, Iker Casillas. Rétabli de sa fracture de la main, il sera avec 23 autres de ses coéquipiers à Old Trafford.

Özil : «Celui qui gagne à Barcelone peut gagner à Manchester»

Mesut Özil est confiant : «Ce sera un match difficile face à une très bonne équipe. Mais nous avons déjà montré en match aller ce dont nous sommes capables.»

Rooney veut faire chuter CR7
«Je suis sûr que Ronaldo sera très bien accueilli par les supporters. On aurait préféré qu'il reste, mais bon, il est parti à Madrid. On espère le faire chuter», a déclaré l'Anglais un brin taquin.

1000 universitaires participent à la campagne

Une campagne nationale de prévention contre la drogue et la violence en milieux urbain et scolaire a été lancée lundi à Alger par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) en partenariat avec le mouvement associatif. Baptisée «Année algérienne de prévention en milieux urbain et scolaire», cette opération consiste à sensibiliser, notamment les jeunes, sur les conséquences désastreuses engendrées par la consommation des drogues et le recours à la violence, a expliqué à l'APS le chef de la cellule de communication à la DGSN, M. Djilali Boudalia, en marge d'une Journée d'information sur les dangers de ces fléaux. Selon lui, la campagne se base essentiellement sur le travail de proximité pour l'établissement d'un «lien de confiance» entre les services de la Sécurité nationale et les jeunes, avec le concours des associations et des comités de quartiers. «Ce sont les résultats positifs obtenus grâce à une expérience pilote menée conjointement par la DGSN et l'Organisation nationale des associations de sauvegarde de la jeunesse (ONASJ), entre 2011 et 2012 dans la wilaya d'Alger, qui ont motivé le lancement de cette campagne nationale», a-t-il souligné. «L'expérience menée avec l'ONASJ à compter de janvier 2011 avait permis de réduire sensiblement la toxicomanie et la violence dans 13 communes de la wilaya d'Alger. Cela nous a encouragés à la généraliser à l'échelle nationale», a-t-il ajouté. Plus de 1 000 universitaires pluridisciplinaires (sociologues, psychologues, psychiatres) prennent part à cette campagne durant laquelle seront utilisés, pour la première fois en Algérie, des centres mobiles d'écoute.

POUR LUTTER CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX ET LA TOXICOMANIE La DGSN lance «l'année algérienne de la prévention en milieu urbain»

● 300 000 toxicomanes dont 12% de sexe féminin en Algérie

Rachid Rachedi

Dans le cadre de son programme de lutte contre les fléaux sociaux, la Direction générale de la Sécurité nationale, a procédé hier depuis l'esplanade de Bab El Oued, au lancement officiel de «l'année algérienne de la prévention en milieu urbain», en présence du directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, M. Djilali Boudalia, des cadres de la Sécurité nationale, du président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse M. Abidat Abdelkrim, et des représentants des médias. Menée en collaboration avec la société civile, cette campagne de sensibilisation qui s'étalera sur une période de 12 mois, vise à consolider le travail de proximité et de prévention de la DGSN.

Interrogé sur les lieux, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia a affirmé que cette initiative intervenait après les deux expériences encourageantes menées par les cellules d'écoute et de prévention en 2010 et 2011, lancées à titre pilote dans un certain nombre de wilayas, dont Alger, qui ont démontré une efficacité et conduit à une baisse de la consommation de drogue et autres dérives.

Selon M. Boudalia, l'objectif de cette campagne est de marquer notre présence sur le terrain en effectuant un travail de proximité, et de lutter efficacement contre tous les fléaux qui guettent la société plus particulièrement la frange juvénile. «Et d'ici au mois d'avril, on procédera à une évaluation des résultats obtenus afin de pouvoir



aller de l'avant». Entouré d'une vingtaine d'éducateurs, le président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse M. Abidat Abdelkrim, a tenu à nous présenter le centre mobile de prise en charge des jeunes en difficulté avec la drogue (toxicomane), qui sillonnera les quartiers populaires à travers le territoire national en compagnie des 4 psycho-bus dégagés en l'occasion par la DGSN. «Ce centre mobile est une expérience nouvelle dans le Bassin méditerranéen, le bus a été aménagé de façon à préserver l'intimité du jeune qui vient nous consulter» a déclaré M. Abidat.

S'exprimant sur l'impact de la toxicomanie dans notre pays, M. Abidat a affirmé qu'actuellement il y aurait près de 300 000 toxicomanes dont 12% de sexe féminin en Algérie. Agissant sous le slogan «Aidons un jeune par un jeune», l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse a formé plus de 1 000 encadrants pour aller au contact et venir en aide à ces jeunes qui veulent en finir avec leur dépendance de la drogue.

La Direction générale de la Sécurité nationale a déployé sur les lieux plusieurs de ses cadres, pour orienter et informer les citoyens qui ont afflué vers l'exposition organisée en l'occasion pour retracer les activités des directions de la sécurité publique, de la police judiciaire, de l'action sociale et de la communication et des relations publiques. Un parc d'éducation routière a été également mis en place en faveur des tout petits, afin de leur inculquer les fondements de la sécurité routière dès le plus jeune âge et contribuer à la diminution du nombre d'accidents dans le futur.

BEJAIA : SPORTS MÉCANIQUES



Arslane Boughiden

Un enduro moto exaltant sur le sable de la plage de l'hôtel « Les Hammadites » (Boukhliifa-Tichy) s'est déroulé vendredi 1^{er} mars en présence d'un nombreux public, dont des familles, qui, pour certains d'entre ces spectateurs, découvrent cette discipline tout récemment introduite en Algérie. A noter que cette compétition en est à sa 2^e édition, la 1^{re} ayant été organisée le 07/12/2012, sur le même site. Un franc succès, d'ailleurs, dès le départ. C'est un spectacle impressionnant que cette compétition qui vous change des autres disciplines sportives « traditionnelles », un spectacle exaltant qui fouette

le système nerveux et les sens quelque peu engourdis, surtout un vendredi...Mme Dalila Bouktite en est (tout à fait légitime !) très fière et pour cause : l'événement qui draine de plus en plus d'amateurs est couvert par la plupart des médias nationaux, y compris l'ENTV et les radios, et a même pénétré Facebook et Youtube. 27 motos ont pris part à l'enduro qui est le 2^e Grand prix de Yemma Gouraya auquel ont participé 5 clubs, en l'occurrence El Achour, Bouzareah, Alger-centre, Médéa et Boumerdès. C'est dire combien ce type de manifestations sportives agréables et bruyantes (ce n'est pas du

Un enduro moto exaltant

La Ligue des sports mécaniques «de ...M^{me} Dalila Bouktite» a une panthère dans le moteur

masochisme !) tend à revêtir une dimension quasiment nationale, une opportunité et un site idoine pour « s'éclater », libérer de façon saine et loin de



tout risque de nuire à soi-même et à autrui, ce besoin pressant et «gonflé», chez les jeunes, notamment, de faire de la

vitesse...En circuit fermé et sécurisé, les éléments de la Protection civile «veillent au grain». La remise des trophées a donné lieu à une cérémonie des plus festives dans la grande salle de l'hôtel, au bord de l'eau, la grande bleue, en présence d'autorités

locales et surtout animée par l'envoutant orchestre féminin de l'association « Ahbab Cheikh Sadek EL Bedjaoui ». Les convives auront ainsi eu droit à un concert de hawzi, d'andalou et de kabyle, petits fours, rafraîchissants, café et thé pas moins ! Le classement, maintenant : 1^{er}

2^{er}

Enduro-moto 125 : 1^{re} place : Kerouche Khaled, 2^{re} place : Boucheneb Abdellaziz, 3^{re} place : Larbès Abderahim. Les convives des différentes wilayas ne pouvaient être que charmés par l'excursion à laquelle ils ont eu droit le lendemain, samedi 2 mars 2013, à Toudja « la romaine » et son musée de l'eau... De nombreuses demandes d'adhésion ont été enregistrées le jour même de la compétition, séduction oblige ! Mais celle qui séduit le plus par son enthousiasme inaltérable, sa ténacité et sa rigueur c'est sans conteste la présidente de la ligue (très enviee et non moins admirée !) des sports mécaniques de la wilaya de Béjaïa, Dalila Bouktite, bien évidemment. Elle a une panthère dans son moteur !

A.B.